lutte ouvrière

HEBDOMADAIRE — PARAIT LE MARDI — N° 305 — SEMAINE DU 2 AU 8 JUILLET 1974 — PRIX : 2 F

majorité à 18 ans et contraception :

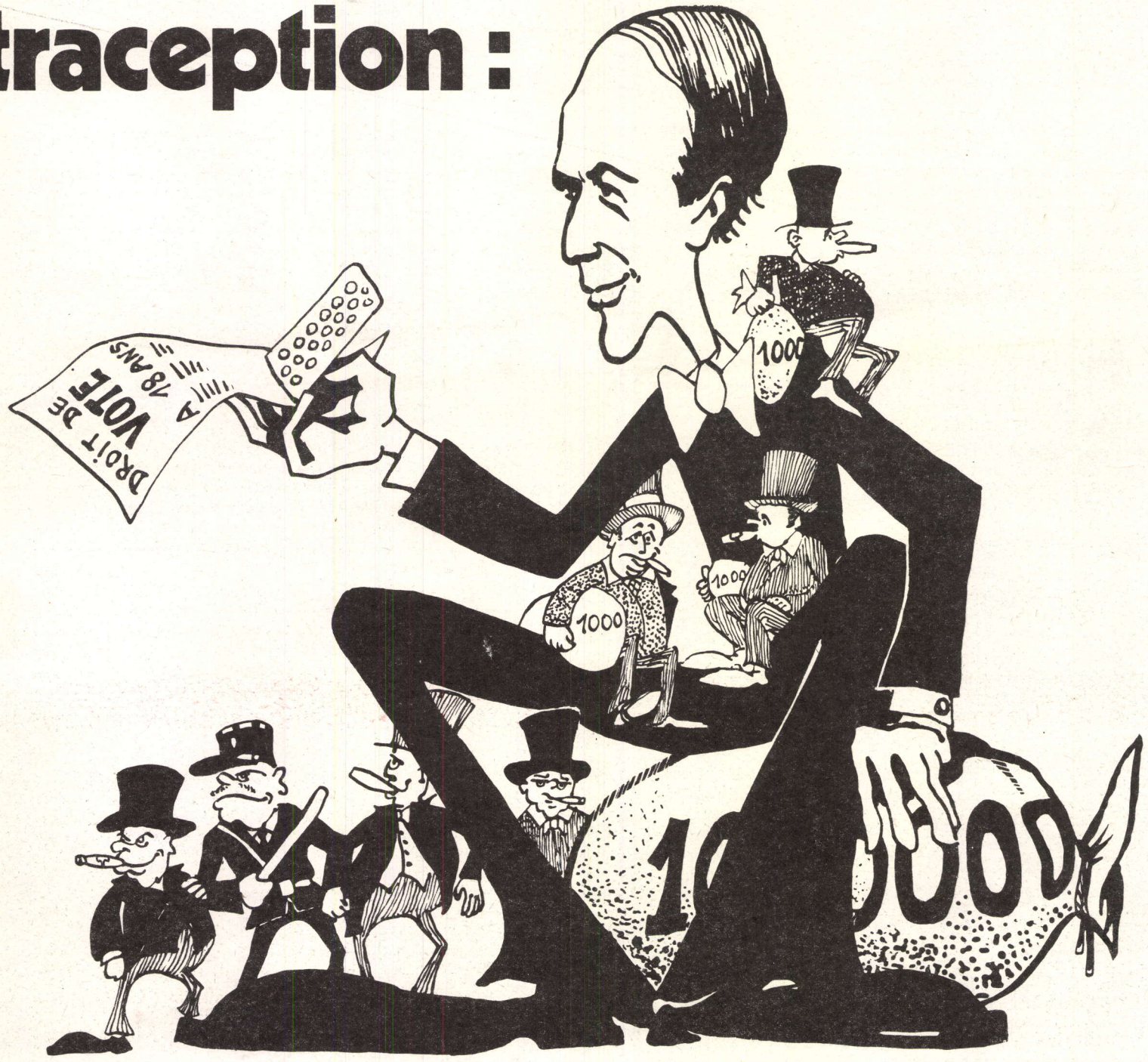

LE GOUVERNEMENT CEDE SUR CE QUI NE LUI COUTE RIEN

courrier

Un communiqué sur l'objection de conscience

Nous recevons du Comité de soutien aux objecteurs de conscience, le communiqué suivant, à propos des soldats incorporables le 1er août prochain. Bien que nous ne pensions pas que l'objection de conscience soit une solution, nous le publions bien volontiers. Car nous savons qu'il ne faut guère compter sur les organismes officiels de l'armée pour faire connaître aux soldats ce qui n'est qu'un de leurs droits, reconnu par la loi.

Les futurs objecteurs concernés par les dispositions suivantes doivent envoyer leur demande de statut en recommandé avec accusé de réception au :

Ministère des Armées,
Commission juridictionnelle
14, rue Saint-Dominique
75007 PARIS

AVANT LE 15 JUILLET 1974.

Cet arrêté concerne les jeunes gens aptes au service, dont :

1) Le sursis ou la prolongation de sursis arrivera à échéance avant le 1er août 1974 ;

2) Le report d'incorporation arrivera à échéance avant le 1er août 1974 ;

3) L'appel avec une fraction du contingent antérieure a été, pour des motifs divers, annulé et fixé à l'échéance du 1er août 1974 ;

4) Volontaires pour être appelés le 1er août 1974 et qui, à cet effet, ont avant le 1er juin 1974, déposé une demande d'appel avancé ou fait parvenir leur résiliation de sursis ou de report d'incorporation ;

5) Les jeunes gens nés entre le 31 octobre 1954 et le 26 décembre 1954, ces dates incluses.

Le 20 juin 1974.
C.S.O.C.

Un communiqué à propos de « l'affaire Suarez »

Au mois de mai dernier, un banquier espagnol, Baltazar Suarez, était enlevé à Paris, puis libéré quelques jours plus tard. Cet enlèvement était attribué par la police à des réfugiés politiques espagnols, et à des aides français ; dans la foulée, la police procédait à des arrestations. A l'heure actuelle, comme le précise le communiqué suivant du Comité de défense des inculpés de l'affaire Suarez, ces personnes sont toujours arrêtées, sans le moindre début de preuve. Nous joignons, bien entendu, notre protestation à celle du Comité de défense des inculpés.

Onze personnes sont actuellement emprisonnées sous divers chefs d'inculpation liés à l'affaire Suarez : les hommes à Fresnes et à la Santé, les femmes à Fleury-Mérogis. Après la publicité initiale donnée à l'enlèvement et aux arrestations, le silence s'est fait dans la presse sur le développement de cette affaire. En fait, ce silence semble rejoindre l'embarras de la police qui, un mois après les arrestations, n'a toujours versé au dossier de l'instruction *aucune* preuve matérielle de la culpabilité des onze dans l'enlèvement de Suarez.

Une fois de plus, le pouvoir semble avoir été avant tout soucieux de trouver des coupables à jeter en pâture à une « opinion publique » soigneusement mise en condition. Ces coupables une fois trouvés — c'est facile, on suit pendant quelques semaines des réfugiés politiques espagnols connus et on les arrête avec ceux qu'ils fréquentent, on est sûr de ne pas tomber trop loin du but — il reste à la police à trouver une explication plausible à ces arrestations. Au besoin, on fera appel à des méthodes « efficaces » et éprouvées pour amener certains d'entre eux à avouer ce qu'on voudra. Après, le tissu des présomptions suffira à emporter la conviction des juges. Ce mécanisme est classique, l'examen des faits ne montre que trop clairement comment il a fonctionné cette fois.

Le Comité de Soutien aux Inculpés de l'Affaire Suarez.

La fête occitane de la Camargue

Juillet 1974 marquera l'an II de la Fête Occitane de la Camargue. Mais cette année, l'objectif est beaucoup plus ambitieux que l'essai de l'an passé et cela se traduit de plusieurs façons :

— Par la participation de la population à la réalisation même, ce qui en fera une véritable fête populaire.

— Par le site choisi, qui est parmi les plus magnifiques de la Petite Camargue, mais qui est aussi le plus menacé par les nouveaux projets de route (Rocade Mauguio-La Grande Motte).

— Par le programme lui-même, très copieux, qui permettra d'animer la fête sans interruption jusqu'à la nuit.

Placée sous le double signe des taureaux et de l'Occitanie, c'est évidemment par une Ferrade que la fête débutera dès 10 heures du matin. Pour le repas, des grillades et une sardinade monstre sont prévues ainsi qu'une buvette. En début d'après-midi, une série de forums se dérouleront sur différents thèmes tels que « l'aménagement du littoral », « les minorités nationales », « le projet de route Mauguio-La Grande Motte », « l'Occitanie », etc. Des courses auront lieu dans le bouau dans le même temps, jusqu'au tour de chant du groupe folk-occitan « Les Perlimpimpin » qui précédera immédiatement un meeting. En fin d'après-midi, tour de chant de Jean-Luc Madier et de Marie Roane. Puis enfin, avec la nuit, il y aura un bal animé par l'orchestre « Les Camargais ».

Toute la journée, des stands diffuseront les publications occitanes ainsi que des produits artisanaux. Le Pena et le Club Taurin maintiendront en permanence l'ambiance à son plus haut niveau.

Un fléchage sera mis en place à partir de Lunel (34).

Communiqué du Comité de défense des appelés de Chalon-sur-Saône

Nous en appelons à tous *pour que cesse la répression sauvage qui s'abat sur les jeunes* dont le crime est d'avoir refusé l'armée actuelle, une armée de plus en plus rejetée et méprisée.

Des centaines et des centaines de jeunes Français croupissent dans des geôles de droit commun parce que les prisons militaires sont combles. Ils y croupissent dans des conditions lamentables, indignes d'un pays se disant civilisé. Il en est ainsi pour le jeune chalonnais Michel Laffont incarcéré depuis le 15 novembre 1973 dans la sinistre prison de Metz-Barrès, une prison digne du Moyen Age, qui suinte l'humidité, qui est dépourvue de chauffage et du minimum d'hygiène, qui sue la crasse et la misère de toutes ses vieilles pierres... Une prison tellement puante, lamentable et sordide qu'on hésiterait à y loger des animaux !

C'est dans ces conditions lamentables que vivent des jeunes citoyens à part entière de ce pays dit civilisé et évolué, mais qui livre ces jeunes au bon vouloir de cette juridiction d'exception qu'est la justice militaire.

Une parodie de justice qui inflige de lourdes peines de prison pour des motifs futiles dans le but de maintenir coûte que coûte la discipline chancelante de l'armée, de couvrir la répression inspirée par la hiérarchie militaire.

Michel Laffont a passé plus d'un mois dans une cellule nauséabonde de huit mètres carrés avec deux camarades. Il a été en butte aux brimades et tracasseries d'un personnel de surveillance qui est à l'image des locaux minables dans lesquels ils « travaillent ».

... Cela, Michel Laffont l'a écrit simplement à un journal de Paris. Cette lettre a bien évidemment été censurée, comme d'ailleurs presque toutes celles qui lui sont envoyées. En répression de ce nouveau « crime », le juge d'instruction militaire a fait mettre Michel en cellule d'isolement avec toutes les privations que cela comporte.

Michel Laffont est en danger !

Faites comme les 496 personnes qui ont déjà signé la pétition pour obtenir sa libération. Soutenez notre action comme l'ont déjà fait de nombreuses personnes de Chalon, Lyon, Paris, Dijon, Chambéry, Neufchateau... comme l'ont déjà fait 71 cheminots, 60 enseignants, 160 lycéens, 40 employés, des travailleurs, des syndicalistes, des prêtres, des étudiants, des médecins, des mères de famille... et comme l'ont déjà fait Alain Krivine, Alain Geismar, Alain Jaubert...

Aidez-nous à sortir Michel Laffont des griffes de ses tortionnaires. Signez la pétition pour *exiger la libération immédiate de Michel Laffont !*

Ecrivez-lui : Michel Laffont n° 4178 D2 B.P. 1071 57038 Metz Cédex.

Comité de Défense des Appelés Chalon-sur-Saône.

Appel pour la fête antimilitariste et populair des 13 et 14 juillet, à Canjuers

Après le Larzac, Canjuers.

Le plateau de Canjuers est devenu, par la volonté des militaires, le plus vaste camp d'entraînement européen. Aujourd'hui, des « commandos marines », des « paras » s'y entraînent en permanence. Ces manœuvres organisées par l'armée, auxquelles participent des forces militaires d'autres pays européens, ne sont rien d'autre qu'une préparation à l'intervention contre les mouvements populaires : la meilleure preuve en est que les militaires s'entraînent à la guérilla urbaine dans un village conservé intact.

Une fois de plus des paysans ont été chassés : chassés des villages avoisinants où ils vivaient et travaillaient ; chassés au mépris de leurs droits les plus élémentaires ; chassés pour que l'armée puisse se livrer en toute quiétude à ses préparatifs.

C'est pourquoi nous soutenons le rassemblement antimilitariste de Canjuers, rassemblement de solidarité avec les paysans chassés de leurs terres et leur lutte contre l'extension des camps militaires.

Le Comité Antimilitariste.

lutte ouvrière

Responsable de la publication : Michel RODINSON

Composition : L.I.T.O. 4 ter, rue du Bouloi Département Presse Offset

Impression : Roto technic Offset Aubervilliers

Adressez toute correspondance à LUTTE OUVRIERE B.P. 233 75865 PARIS CEDEX 18

TARIF DES ABONNEMENTS

Ordinaires

	6 MOIS	1 AN
France	30 F	50 F
Etranger	40 F	65 F
Etranger avion	60 F	120 F

Sous pli fermé

France	70 F	130 F
Etranger	80 F	150 F
Etranger avion	de 200 F à 340 F suivant pays	de 390 F à 650 F

Tous les versements de fonds, abonnements et soutiens divers doivent être faits au : C.C.P. RODINSON PARIS-6851-10

EDITORIAL

Majorité à 18 ans et contraception

Le gouvernement cède sur ce qui ne lui coûte rien

L'Assemblée nationale a donc voté à la quasi-unanimité le projet de loi libéralisant la vente de produits contraceptifs sur simple prescription médicale, y compris pour les mineures, libéralisation assortie du remboursement par la Sécurité sociale.

La même semaine, le Sénat a confirmé le vote de l'Assemblée nationale abaissant à dix-huit ans la majorité électorale et civile.

Dans les deux cas il faut au moins que le gouvernement signe les décrets d'application avant que ces lois puissent être appliquées, mais enfin les choses sont en route.

Sans doute s'agit-il d'un progrès dans les deux cas. Mais pour que de telles mesures puissent constituer un progrès, il fallait que la situation antérieure ait été bien lamentable.

Car enfin, seule une société sénile et réactionnaire peut manifester une telle méfiance vis-à-vis des jeunes puisqu'il a fallu attendre 1974 pour qu'on daigne enfin les considérer à l'égal de leurs aînés sur le plan juridique — et encore, au-delà de dix-huit ans seulement — alors même que des millions de jeunes de la classe ouvrière n'avaient point besoin d'attendre l'âge fatidique des vingt et un ans pour accéder au droit de se faire exploiter, le seul dont la société ne soit pas chiche. La majorité civile, dans la plupart des pays évolués du monde, c'est déjà fait depuis longtemps.

Il faut qu'une société soit bien bigote et hypocrite pour faire peser tant d'interdits sur le droit de chaque être humain à décider quand il aura des enfants ou pas, et pour que la législation de l'usage des contraceptifs puisse apparaître comme un progrès.

Et encore, pour que ces quelques progrès soient possibles, il aura fallu bien des combats. C'est particulièrement évident dans le cas des mesures concernant la contraception. Il a fallu toute la pression de celles et de ceux qui ont milité pour la liberté de la contraception et de l'avortement ; il a fallu tout le courage de ces femmes, de ces médecins qui ont osé braver les lois répressives sur l'avortement, pour que le pouvoir se sente contraint de reculer partiellement. Les mesures de libéralisation de la contraception, c'est une victoire pour ceux qui se sont battus sur ce terrain.

Mais c'est une victoire partielle. Car la législation répressive sur l'avortement demeure encore et même si c'est pour peu de temps, c'est encore trop. Demeurent aussi tous les obstacles sociaux, culturels, qui font que même les moyens contraceptifs désormais légalement utilisables ne seront diffusés que dans une fraction très minoritaire de la population. Pour des centaines de milliers de femmes des couches les plus pauvres, les moins informées, les moins préparées à maîtriser leur vie sexuelle, il ne suffit pas de légaliser la contraception. Il faut éduquer, donner les moyens, ce que l'Etat actuel n'est pas capable de faire.

Alors, toutes ces mesures législatives annoncées comme autant de petites révolutions susceptibles de changer complètement la vie, des jeunes pour les unes, de la femme et du couple pour les autres, sont de bien pâles réformes portant sur l'accessoire.

Comment la société actuelle pourrait-elle accorder aux jeunes non seulement le droit, mais aussi la possibilité réelle d'exercer pleinement et entièrement toutes les responsabilités sociales et politiques, elle qui en exclut, dans les faits, la majorité de la population ? La modification de la majorité civile et politique ne fera même pas cesser le racisme anti-jeunes, car celui-ci n'est pas une simple affaire de texte juridique, il découle de l'ensemble des conditions de la vie sociale...

Comment la société actuelle pourrait-elle assurer aux individus la pleine maîtrise de la conception, de leurs corps comme, au-delà de leur vie de couple, celle de leur vie tout court ? Il ne suffit pas de pouvoir disposer librement de la pilule pour abolir l'écrasante pression des conditions matérielles, sociales, culturelles, qui pèsent sur la vie de chacun, comme sur l'harmonie de chaque couple. C'est l'ensemble de la vie qu'il faut radicalement changer, mais la condition absolue d'un tel changement, c'est d'abolir la source de tous les maux de la société actuelle : l'exploitation des uns par les autres, c'est-à-dire le capitalisme.

sommaire

EN FRANCE

● Leur société pourrie

Page 4
— Un fait divers accablant.
— Le saucisson maillot jaune.
— Service de santé ou service de flics ?
— A Saint-Florent-du-Cher, Lutte Ouvrière « interdit de séjour » ?

Page 5
— **Transports :** le gouvernement pense aux économies, mais les usagers sont oubliés.
— **Enseignement :** le changement dans l'austérité.
— **Armée :** l'armée ça tue et ça pollue...

● Dans les entreprises

Pages 12 et 13
— L'accord CGT-CFDT : un accord contre l'organisation autonome des travailleurs.
— L'affaire Motorola devant le congrès FO.
— La reprise à Usinor-Dunkerque.
— Dijon : grève des élèves infirmières.
— EGF : la direction viole ses propres règlements.
— Gévelot : des principes, nous en avons aussi.
— EGCC (Vigneux) : cinq semaines de lutte contre un négrier.

Page 14
— Echos des entreprises.

Page 15
— Une nouvelle loi régit les Comités d'hygiène et de sécurité.
— Le scandale permanent des bas salaires.

DANS LE MONDE

Page 7
— Nixon à Moscou : la détente ne fait plus recette...
— Chili : une commission d'enquête proteste contre les exactions de la junte.

Page 9
— Espagne : à propos des déclarations de Santiago Carrillo et de la Pasionaria à Genève, la bourgeoisie espagnole saisira-t-elle la main tendue par le PCE ?

Pages 10 et 11
— Irlande :
— L'Angleterre à la recherche d'une solution.
— 1968-1974 : six années chaudes.
— L'Ulster, un Etat de guerre civile.

Page 20
— Le chah d'Iran : du sang sur les mains, et des dollars pleins les poches.
— Ethiopie : encore une fois, l'armée impose ses solutions.

DIVERS

Page 2
— Courrier des lecteurs.

Page 6
— Revue de la presse d'extrême-gauche.

Page 8
— Souscription pour la campagne électorale d'Arlette Laguiller.

Page 16
— Livres : **La guerre d'Algérie,** d'Yves Courrière - **Ersatz,** de René Fallet.

Pages 17 et 18
— Feuilleton : **Le dernier civil,** d'Ernst Glaëser.

Page 19
— Cinéma : **Sugarland Express,** de Steven Spielberg - **Général Idi Amin Dada,** de Barbet Schroeder.

L'injustice fiscale aggravée

Le nouveau gouvernement, concernant les dernières augmentations d'impôts, a appliqué une nouvelle fois la tactique qui lui avait si bien réussi pour la hausse de l'essence : après avoir laissé dire et écrire que la ponction fiscale serait cette année bien plus lourde que l'année dernière, il accouche finalement d'un projet qui se veut raisonnable, et qui prétend même à la « Justice fiscale ».

Le pouvoir a en effet mis l'accent sur le caractère limité des nouvelles mesures et surtout sur son caractère sélectif : pour ceux qui paient moins de 2.500 F d'impôts, aucun changement. Pour ceux qui paient entre 2.500 et 5.000 F, une augmentation de 5 %, entre 5.000 et 10.000 F l'augmentation sera de 10 % et de 15 % au-delà. De plus, il est prévu — ou en tout cas il a été promis — que ces augmentations seront remboursées selon un barème de remboursement inversement proportionnel au taux de l'augmentation, à partir du 1er juillet 1975. Ajoutons, pour préciser le tableau des nouvelles dispositions fiscales, qu'il a été aussi décidé une majoration de 18 % de l'impôt sur les sociétés, l'augmentation de la taxe sur les profits immobiliers et sur les plus-values des terrains à bâtir ; ainsi que la définition de nouveaux signes de richesse : les grosses motos, les droits de chasse, les participations ou abonnements à un club de golf, nouveaux signes de richesse qui laissent sceptique et qui, pour les motos et les droits de chasse au moins, sont susceptibles de concerner des catégories sociales bien différentes !

Mais le gouvernement ne compte pas sur l'imposition des signes extérieurs de richesse pour faire rentrer l'argent dans ses caisses. Ce n'est pas à lui que nous apprendrons que les capitalistes ont très peu investi dans l'achat de grosses motos ou même de bateaux de plaisance et d'automobiles de luxe. Ceux qui ont de l'argent, beaucoup d'argent, l'ont transformé en or ou en actions qui ne s'extériorisent guère, mais qui sont bien réels. Cette fortune-là, il n'est pas question de la toucher. Et le voudrait-il que le gouvernement ne pourrait le faire. Pour débusquer ces sommes et les rendre à la collectivité, il ne faut pas compter sur les mandataires de la bourgeoisie et leur appareil d'Etat.

Alors, et le contraire serait surprenant, les rentrées fiscales seront encore dues essentiellement aux impôts payés par les salariés. Pire même, leur part d'impôts va encore augmenter. Non seulement parce qu'il y a des travailleurs qui paient plus de 2.500 F d'impôts et qui seront donc victimes de l'augmentation de 5 % sur le revenu mais surtout parce que le barème fiscal, déjà très lourd, s'aggrave sans cesse pour les travailleurs par le jeu de l'inflation galopante. D'une année sur l'autre, des centaines de milliers de travailleurs passent d'une tranche à la tranche supérieure parce que leurs salaires nominaux ont augmenté. Mais non leurs salaires réels ! L'augmentation des salaires est inférieure à l'augmentation des prix. Il s'agit donc en fait d'une baisse du pouvoir d'achat. Et des catégories d'ouvriers, comme les smicards par exemple, qui ne payaient presque pas d'impôts il y a quelques années, sont maintenant imposables... avec un niveau de vie aussi misérable. Voilà le changement sauce Giscard.

François DELAIN.

Service de santé ou service de flics ?

Depuis 1970 date à laquelle sont intervenus les premiers accords de mensualisation, un plus grand nombre d'employeurs font effectuer par des médecins des contrôles parallèles de congés maladie. C'est ainsi que des flics médecins travaillant pour le compte des employeurs rendent visite à domicile aux travailleurs qui sont en arrêt maladie. Les questionnant, remettant en cause la décision de leur médecin traitant, ils exercent de multiples pressions pour les obliger à reprendre leur travail avant la fin de leur arrêt maladie, car c'est là leur principale préoccupation. Leur mission est de faire en sorte que les pressions qu'ils exercent sur les travailleurs dissuadent ceux-ci de prendre des congés maladie. Les patrons essaient de la sorte de reprendre ce que les accords sur la mensualisation les ont contraints à donner. De telles méthodes sont intolérables. Elles portent atteinte à la santé des travailleurs, et à leur liberté individuelle en même temps qu'elles ne respectent pas le principe fondamental de l'exercice de la médecine à savoir : le secret médical et la liberté de prescription.

Voir des médecins jouer les flics vis-à-vis d'autres médecins, voilà qui n'a pas ému le Conseil national de l'Ordre des médecins. Nous n'en sommes pas étonnés pour notre part et nous n'attendions pas de cet organisme réactionnaire qu'il élève la moindre protestation sur ces méthodes. Seuls des médecins rassemblés dans le GIS (Groupe information santé) et quelques syndicats médicaux ont protesté.

Quant aux organisations syndicales ouvrières, si elles dénoncent avec raison cette pratique, conseillant aux travailleurs de refuser ces contrôles, elles se contentent de le dire, laissant chaque travailleur isolé et livré sans défense à son employeur qui décidera le cas échéant à la suite du rapport de l'un de ces médecins de ne pas lui payer les indemnités réglementaires.

En fait, il doit être possible de mener une action concertée travailleurs-syndicats. Et l'intervention du GIS ne doit pas rester une action isolée.

Sylvie FREJUS.

Un fait divers accablant

Onze heures du soir. Dans une petite rue en sens unique, deux voitures bloquent la circulation. Les propriétaires sont au café d'en face. Derrière les véhicules, les automobilistes attendent. Cinq minutes, dix minutes. Des coups de klaxon se font entendre, timides et brefs au début, insistants, coléreux, prolongés par la suite. Un quart d'heure, vingt minutes. Déjà aux fenêtres des têtes apparaissent, des protestations fusent contre le bruit, contre ceux qui bloquent le passage avec le plus grand sans-gêne et même avec dédain. Trois hommes sortent du bistrot, narquois, méprisants. Ils toisent les conducteurs qui s'impatientent et dont un bon nombre a préféré faire demi-tour, invectivent les têtes ensommeillées qui, telles des gargouilles, hérissent les façades des immeubles : « Bandes de minables. Vous êtes jaloux, avec vos 2 CV, parce que vous ne pourrez jamais vous payer une bagnole de quatre millions comme nous... On vous emmerde... »

D'un sixième étage un verre d'eau arrose les voitures. Dans la rue, sur le trottoir, un homme âgé que le bruit avait fait sortir avec sa femme ne cache pas sa satisfaction. Aussitôt les trois individus lui foncent dessus et cognent. L'un d'entre eux lui ouvre le front avec un verre. Malgré son âge, l'agressé se défend. Des voisins accourent. Quelqu'un parle d'appeler la police. Réponse d'une des brutes : « Allez-y, appelez la police. De toute façon, mon père est bien placé ». **Il prétend même être le fils d'un commissaire divisionnaire bien connu, dont par vantardise, il fournit le nom... Toujours méprisants et agressifs vis-à-vis de la valetaille qui les entoure, les trois individus remontent dans leurs « belles » voitures, symboles de teur réussite. Ensanglanté, le vieil homme refuse de les laisser partir, relève leur numéro, se dresse devant le capot...**

Et c'est le drame. Le chauffeur accélère, pousse le vieillard sur cinquante mètres, accélère toujours. Celui-ci tombe ; la lourde voiture lui passe sur le corps deux fois, puis disparaît rapidement. Tout cela en quelques secondes, sous le regard de plusieurs dizaines de personnes, dont l'épouse de la victime...

Un « fait divers » certainement un peu exceptionnel, mais qui s'est déroulé en plein Paris, le mardi 25 juin 1974. Bien sûr, une enquête a été ouverte. Les policiers ont recueilli des témoignages et, si « la justice suit son cours », les petites crapules seront peut-être emmenées en prison. Mais un tel « fait divers », à lui seul, condamne une société qui suscite une telle racaille.

Correspondant L.O.

LE SAUCISSON MAILLOT JAUNE

C'est parti ! Les saucissons Molteni, les jus de fruits KAS, les téléviseurs Sonolor, les assurances GAN et les pointes Bic vont faire le tour de France.

Dès le départ le saucisson Molteni a pris la tête. Il faut dire que son premier homme-sandwich s'appelle Eddy Merckx.

Sportif ou homme sandwich ? (Ph. A.F.P.)

Le tour de France, la belle affaire ! Une immense caravane publicitaire qui sillonne les routes de France... et maintenant les routes d'Angleterre. Car la foire à pédales va faire une incursion au royaume de Shakespeare. Pourquoi ? Eh bien, les responsables de la municipalité de Roscoff (Bretagne) l'ont expliqué à la télévision l'autre jour :

« Nous cherchions, ont-ils dit en substance, un moyen de faire connaître la ligne Overcraft Roscoff-Plymouth, alors nous avons trouvé le tour de France. » Et d'ajouter que c'était là une excellente promotion. Et voilà le brave « Poupou » transformé en agent marketing !

C'est le baron Bic qui doit être content. Il devait être un peu dégoûté de la mer depuis le naufrage de son beau bateau publicitaire lors de la « coupe de l'America » (le *France* s'était perdu dans les brumes de Newport !). Il va pouvoir se rattraper. Son équipe de cyclistes va venger son bateau et traverser fièrement (et sûrement) la mer pour aller conquérir en terre ferme saxonne les lauriers que les eaux américaines lui avaient refusés.

Jacques LENOIR.

A SAINT-FLORENT-DU-CHER

Lutte Ouvrière " interdit de séjour "

Fin 1973, nos camarades du Cher avaient demandé à la municipalité de Saint-Florent-sur-Cher de mettre à leur disposition, pour le 15 septembre 1974, un terrain communal : le parc du Château, afin d'y organiser une fête départementale. Pendant des mois, le conseil municipal n'a pas daigné mettre cette question à l'ordre du jour de ses travaux. Enfin, début juin, la décision est tombée : refus.

Pourtant, ce terrain, lieu de nombreuses fêtes (fête paroissiale, fête départementale de la CGT...), était libre à la date demandée.

Alors, ces bons démocrates ont cherché des raisons, ou plutôt des prétextes, pour justifier leur décision. Le maire a commencé par nous dire que la municipalité ne voulait accorder le parc du Château à aucune organisation politique quelle qu'elle soit ! Ensuite, nous avons appris par le secrétaire général de mairie que les promeneurs du dimanche s'étaient plaints que le terrain soit trop souvent occupé les week-end, et qu'en conséquence seules les organisations locales pourraient obtenir l'autorisation d'en disposer. C'est cela, paraît-il, qui sera inscrit sur le cahier de délibérations.

Ce dernier « argument » est pour le moins curieux, puisque chaque quinzaine des bulletins *Lutte Ouvrière* sont diffusés dans deux entreprises de Saint-Florent : O'Cédar et Aubry. Les conseillers municipaux, qui sont en majorité, soit des directeurs d'usine, soit des notabilités de la ville, ne feront quand même pas croire qu'ils n'étaient pas au courant.

Et ils n'étaient sans doute pas ignorants non plus qu'à Saint-Florent 3,60 % des suffrages se sont portés sur Arlette Laguiller au premier tour des présidentielles.

Tout cela, la municipalité de Saint-Florent le savait, et c'est en connaissance de cause qu'elle a purement et simplement choisi de nous interdire de nous exprimer. Peut-être la verrons-nous d'ailleurs, un jour, nous refuser une salle municipale pour tenir une réunion publique ? On en vient même à se demander pourquoi les habitants de la ville qui ont voté pour Arlette ne se sont pas encore vu interdire l'accès du parc du Château et signifier leur expulsion de la commune...

Toujours est-il que l'affaire n'en restera pas là. Nous avons écrit aux fédérations du Parti Communiste et du Parti Socialiste pour leur demander de protester publiquement et d'intervenir auprès des conseillers municipaux qui se prétendent de gauche (dont un membre du PC) pour les faire revenir sur leur décision. Ceux-ci ont en effet cru bon de faire chorus avec le « gratin » patronal avec lequel ils siègent.

Affaire à suivre donc, car il n'est pas encore dit que les patrons du Cher nous empêcheront d'organiser le 15 septembre prochain, une fête départementale...

LEUR SOCIÉTÉ POURRIE

Transports

Le gouvernement pense aux économies, mais les usagers sont oubliés

Le gouvernement a annoncé qu'il n'y aurait pas de hausse cette année (une baisse de la TVA sur les transports en commun devant l'éviter) — mais il s'agit là d'une mesure de simple prudence : la réaction des usagers étant imprévisible, aucun gouvernement depuis deux ans n'a osé mettre en application les hausses prévues.

Dans le métro...

Quant au renoncement à la voie express sur la rive gauche de la Seine, c'est avant tout une économie de 400 millions qui est ainsi réalisée. Pour que cette décision apparaisse comme une dissuasion à l'égard des automobilistes, encore faudrait-il qu'elle soit accompagnée de mesures énergiques en faveur des transports en commun.

Car l'automobiliste ne renoncera à prendre sa voiture que quand il sera sûr de trouver à proximité de son domicile un moyen de transport non seulement moins coûteux mais plus pratique. Or, pour l'instant, ce n'est pas le cas. Même dans les grandes villes où existent des moyens de transport en commun assez divers, l'usager sait à l'avance qu'il doit compter dans le meilleur des cas un quart d'heure ou une demi-heure avant d'être pris en charge, et il prévoit que pour regagner son domicile ce sera pire — tandis que l'automobile est, elle, immédiatement disponible. Accuser l'accoutumance ou la paresse des automobilistes, c'est oublier les queues aux guichets, les innombrables escaliers du métro, les couloirs de correspondances à rallonge, l'entassement dans les wagons. Avec le manque d'aération et la chaleur étouffante — surtout en cette période d'été —, il y a de quoi s'évanouir. C'est à tout cela que l'automobiliste cherche à échapper.

Alors il n'y a pas de solution miracle « psychologique » (« quand ils en auront marre des embouteillages, ils prendront le métro ») et le gouvernement ne s'en tirera pas à bon compte en inventant des slogans persuasifs comme c'est le cas actuellement pour les autobus parisiens. Plutôt que d'afficher sur le bus des panneaux **« c'est moi ou vingt voitures », « en bus, je visite Paris », « économisez l'énergie, prenez le bus »,** il suffirait d'une affichette qui porterait « bus gratuit » et l'on verrait les usagers se multiplier. A condition évidemment que le bus se décide à arriver avant une demi-heure d'attente — car ce délai est fréquent, même aux heures creuses, quand il n'y a pas d'embouteillages. La RATP n'a même pas pensé à tous les slogans possibles pour attirer le client. Elle aurait pu dire par exemple **« prenez le bus et couchez-vous de bonne heure »** car le service s'arrête généralement à 20 ou 21 heures.

Le problème des transports en commun n'est pas insoluble, mais encore faut-il se décider à faire des investissements massifs dans ce domaine pour améliorer radicalement les services rendus par la RATP et la SNCF. Cela, Giscard n'en a même pas parlé. Quant à la gratuité des transports, tout le monde sait qu'elle ne reviendrait pas plus cher que le coût actuel des billets, appareils de contrôle et personnel embauché pour faire la chasse aux resquilleurs. C'est uniquement une question de principe (tout doit être payant) et la peur de la valeur d'exemple qui empêchent les gouvernants de rendre ces transports gratuits.

Si Giscard tient vraiment à nous étonner, qu'il donne satisfaction aux usagers des transports en commun.

Yves BLONDIN.

...comme dans le bus : des économies au détriment des usagers. (Ph. L.O.)

Enseignement

Le changement dans l'austérité

Chaque ministre de l'Education se croit tenu d'accoucher d'une nouvelle réforme.

Le dernier en titre, René Haby, n'a pas failli à la tradition. Après avoir rendu hommage à son « courageux » prédécesseur Fontanet, il a évoqué les « incertitudes », les « bloquages » qu'a fait apparaître son fameux projet de réforme. Il a parlé des « points noirs » comme les classes de transition. Il a même reconnu, dans une confidence au **Monde,** que beaucoup de jeunes s'ennuient à l'école. Mais rassurez-vous, ça va changer.

M. Haby a trouvé une formule magique : l'autonomie. C'est-à-dire, pour le citer, **« le sens des responsabilités à ressentir, la participation à développer ».** En vertu de ces bonnes paroles, les chefs d'établissement **« seront laissés juges de la formule exacte à mettre en œuvre pour supprimer, ou tout au moins atténuer, la ségrégation existante ».** A chacun de se débrouiller, le ministère se contentera de donner des directives générales.

L'université elle-même sera autonome et se verra doter d'un secrétariat d'Etat.

Mais que va signifier dans la réalité cette autonomie ? S'accompagnera-t-elle, et dans quelle mesure, d'une autonomie financière ? Une telle mesure, loin d'améliorer la situation, aurait surtout comme effet de faciliter la pénétration d'intérêts privés dans l'enseignement.

Or justement, M. Haby le déclare tout de go : l'Education nationale devra **« donner l'exemple du civisme ». « Chacun doit rechercher la meilleure façon d'utiliser les moyens dont il dispose ».** La grande misère de l'enseignement n'est donc pas près de cesser. Pour la rentrée prochaine, dans le secondaire, il n'y a pas un seul poste supplémentaire d'enseignant prévu pour toute l'académie de Paris ! Pendant ce temps, Poniatowsky réclame tranquillement trois mille cinq cents policiers supplémentaires...

Décidément, cette réforme ressemble à s'y méprendre aux précédentes.

D'ailleurs, il y a un point sur lequel Haby semble partager les vues de Fontanet, c'est la réforme du baccalauréat. **« Sanctionner l'acquisition d'une culture secondaire est un problème** — a-t-il déclaré. **Mais la vérification des aptitudes pour entrer à l'université en est un autre ».** Décidément, si Haby veut mettre fin, comme il le dit, aux « incertitudes » et aux « bloquages », on lui souhaite du succès. Les lycéens sont prévenus, ce n'est pas Haby qui leur facilitera l'accès à l'université.

Jean-Louis CHAMPENOIS.

Des parents d'élèves protestent contre une politique d'austérité dont les enfants sont victimes. (Ph. L.O.)

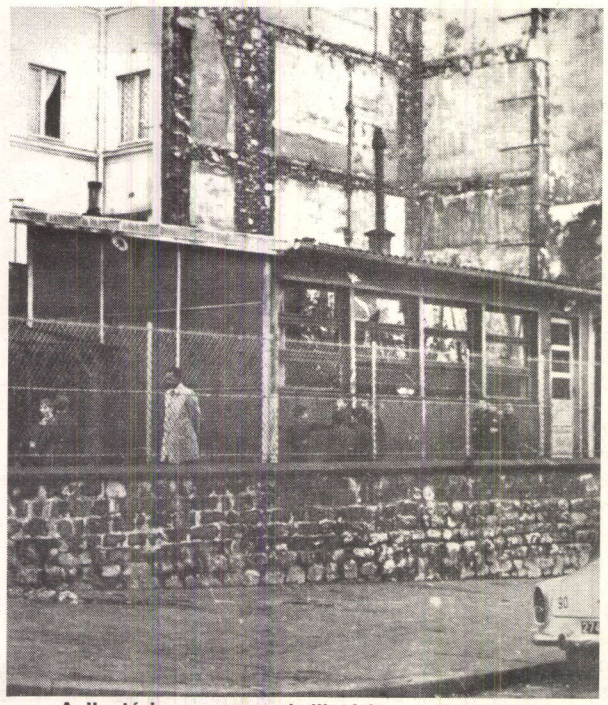

A l'extérieur comme à l'intérieur : l'austérité.

Armée

L'armée ça tue et ça pollue...

Au Centre du Bouchet existe une société, la SEBC (Sté d'Etudes Bactériologiques et Chimiques), qui s'occupe de mettre au point les armes bactériologiques pour l'armée, ainsi que différents gaz de combat.

Dernièrement, la direction nous informait qu'une nouvelle campagne d'essais allait être mise en route, qui comporterait des travaux sur un gaz de combat particulièrement dangereux.

En effet, les travailleurs qui manipuleront cette substance risquent leur vie. Si, immédiatement après contamination, ils ne sont pas mis dans un poumon d'acier, la mort est pratiquement certaine. De plus, les petites doses qui ne provoquent pas de réactions immédiates s'accumulent sans que le travailleur s'en rende compte, et un beau jour c'est l'accident.

La direction, qui connaît évidemment les risques, a convaincu les syndicats de ne pas protester publiquement en mettant en avant le côté « Confidentiel Défense » de cette affaire, qui permet, sous le prétexte de secret militaire, de ne pas parler de tels produits.

Ainsi, pour mettre au point ces engins de mort, les bourgeois et leurs larbins galonnés n'hésitent pas à mettre en jeu la vie des travailleurs, avant d'anéantir des populations entières.

Non seulement ils dilapident l'argent des impôts que chaque travailleur paie et que Giscard vient d'augmenter mais encore ils nous empoisonnent.

revue de la presse d'extrême-gauche

L'Union de la Gauche après les élections

rouge

(21 juin 1974)

Dans une résolution politique adoptée par la direction nationale provisoire du Front Communiste Révolutionnaire, on peut lire notamment à propos des projets de réalisation d'une grande force socialiste (PS, PSU, CFDT) :

Le PS, principal bénéficiaire de la candidature unique de François Mitterrand poursuit sa remontée et le rééquilibrage en sa faveur des rapports de forces électoraux vis-à-vis du PCF, déjà amorcé en 73. D'autre part la majorité de ses adhérents actuels ont adhéré après la constitution du nouveau PS au congrès d'Epinay ; il s'agit d'un courant d'adhésion qui ne se limite plus aux intellectuels ou aux ITC, mais qui touche au cœur de la classe ouvrière. Les déclarations de Maire souhaitant le ralliement au PS des militants CFDT, et la pétition qui circule dans le même sens au sein même de la CFDT au lendemain des présidentielles, ne peuvent que favoriser ce phénomène. Enfin, ce courant d'adhésion a une signification complexe : il embrasse à la fois des positions résolument réformistes et anti-communistes et des positions centristes et anti-staliniennes ; il passe à la droite mais aussi, dans une certaine mesure, à la gauche du PCF.

9). Cette polarisation autour de l'Union de la Gauche déchire les courants centristes aussi bien de l'extrême-gauche que des courants lutte de classe dans les syndicats. Pour ouvrir la possibilité des nouvelles alliances à droite, pour réduire la part du PCF dans l'Union de la Gauche et pour relativiser le Programme Commun, le PS et Mitterrand ont besoin d'une caution gauche. En appelant à voter Mitterrand dès le premier tour, et en présentant sa campagne comme un élargissement du Programme Commun aux thèmes du socialisme autogestionnaire, la majorité du PSU et de la CFDT ont commencé à la lui apporter. L'adhésion au PS de cadres de la CFDT et la réponse favorable de la direction du PSU aux appels du comité directeur du PS vont dans le même sens.

Les conditions sont ainsi réunies pour l'extension de l'audience, organisée ou non, du PS dans la classe ouvrière. Il devient en conséquence un pôle d'attraction et un cadre d'évolution pour une partie importante des courants centristes. Les marxistes révolutionnaires doivent y prêter la plus grande attention pour œuvrer à la clarification de ces courants centristes, en détacher les militants qui refusent de choisir la collaboration de classe et le réformisme contre la révolution socialiste, et créer les conditions de confrontation et de débat avec eux. Cette bataille doit être livrée sous le chapeau de l'autogestion socialiste par la révolution.

D'autre part, et pour la première fois depuis longtemps, le PCF se retrouve électoralement minoritaire par rapport au PS, et en passe de perdre le monopole absolu sur l'organisation du mouvement ouvrier, du fait des rapports établis entre la CFDT et le PS. Cette situation nouvelle ne peut qu'amener les militants du PCF à s'interroger, et aiguiser les contradictions en son sein.

En fait, le FCR semble particulièrement sensible à la pression en faveur de la gauche socialiste, pression qui s'exerce surtout dans les milieux d'intervention que le FCR a toujours privilégiés : les intellectuels et l'appareil CFDT. C'est sans doute ce qui lui fait découvrir dès maintenant, au sein et autour du PS, des courants « centristes » qui passeraient « à la gauche du PCF » et qui l'amène à reprendre à son compte la fumeuse revendication d' « autogestion socialiste », tarte à la crème d'un bon nombre de courants réformistes actuels. On voit mal, dans ces conditions, quelle « clarification » le FCR serait capable d'apporter dans ce magma. A moins que pour lui, « clarifier » ou « se mettre à la remorque » soient des synonymes.

l'HUMANITÉ rouge

(20 juin 1974)

Tirant le bilan des élections, l'hebdomadaire maoïste écrit :

Mais Marchais et ses acolytes sont bien plus criminels que les révisionnistes de type ancien : oui, ils peuvent accéder au gouvernement bourgeois car ce sont à 100 % des représentants de la bourgeoisie. Mais il faut ajouter une chose, c'est qu'ils sont bien plus dangereux que les dirigeants actuels. Aujourd'hui, Georges Marchais se félicite du renforcement du Parti socialiste. Imaginez-vous que d'authentiques communistes peuvent se réjouir du renforcement de la social-démocratie qui dans le passé a été le fer de lance de la réaction dans les masses populaires ? C'est que François Mitterrand représente une tendance dans la bourgeoisie à la conciliation et à la capitulation vis-à-vis des sociaux-impérialistes soviétiques, dont Georges Marchais est un larbin dévoué.

Il ne faut pas s'y tromper, un succès de la prétendue « *gauche* » lors de prochaines élections signifierait une répression intense contre le prolétariat et les masses révolutionnaires et placerait notre pays dans une situation encore plus grave par rapport aux préparatifs de guerre entre les nouveaux tsars de Russie et les impérialistes américains.

A en croire l'Humanité Rouge, **la classe ouvrière l'a échappée belle aux dernières élections présidentielles puisque Marchais et Mitterrand** « sont bien plus dangereux que les dirigeants actuels ». **Mais il faut une bonne dose de culot, ou de tradition stalinienne, pour s'aligner sans sourciller derrière les tenants de la droite au nom de la défense... de la classe ouvrière.**

La situation aux Antilles

COMBAT OUVRIER

Mensuel communiste révolutionnaire (trotskyste)

Pour la construction d'un parti ouvrier révolutionnaire en Martinique et en Guadeloupe
Pour l'émancipation des peuples de Martinique et de Guadeloupe
Pour la reconstruction de la IV Internationale

(12 juin 1974)

C'est le 28 juin que comparaîtront une nouvelle fois devant les tribunaux coloniaux Cabor, Ferdinand, Zamor, Fonsat et Crétinoir, travailleurs et militants anticolonialistes à qui l'administration coloniale veut faire endosser la responsabilité de ses propres crimes de février 1974, et notamment l'assassinat d'ouvriers agricoles à Chalvet.

On se souvient que Ferdinand avait déjà été condamné à dix jours de prison.

On se souvient également que le 3 mai, les juges ont cyniquement requis dix-huit mois de prison ferme pour Cabor, pour « provocation au meurtre non suivie d'effet ». Les autres sont inculpés d' « entrave à la liberté du travail », alors même que l'un d'eux, Crétinoir, a été blessé par les balles des gardes mobiles lors de la tuerie de Chalvet.

Il ne faut pas accepter cette nouvelle manifestation de l'ordre colonial ! Il faut que le 28 juin, non plus des centaines mais des milliers de jeunes et de travailleurs viennent au Palais de justice crier non à l'arbitraire colonial et exigent l'acquittement pur et simple et immédiat de Cabor, Ferdinand, Fonsat, Zamor et Crétinoir.

Car il ne s'agit pas seulement de sauver dans l'immédiat des militants et des travailleurs des griffes de la justice coloniale. Il s'agit aussi de briser net les tentatives de répression de la bourgeoisie qui veut faire payer aux travailleurs eux-mêmes la peur qu'elle a eue en février. Et le procès du 28 juin n'est encore qu'un ballon d'essai qu'elle lance afin de voir jusqu'où elle peut impunément aller dans la répression sans se heurter trop violemment à la colère des travailleurs.

C'est pourquoi, si le colonialisme a dû reculer une fois le 3 mai devant la mobilisation des jeunes et des travailleurs. Il faudra que le 28 juin soit un nouvel échec pour lui.

tribune socialiste

(22 au 28 mai 1974)

Robert Chapuis revient sur la construction de la « grande force socialiste » dans laquelle il voit une concrétisation des espérances... nées de mai 68. Comme quoi il est possible d'accommoder mai 68 à toutes les sauces, en particulier à la sauce réformiste.

De nombreux militants, des dizaines de milliers d'hommes et de femmes, tous ceux pour qui mai 68 ne doit pas mourir, tous attendent du nouveau pour s'engager. Ils ont senti passer un souffle nouveau dans la campagne. Certains rejoignent Mitterrand, parce qu'il a porté toute cette espérance. Beaucoup attendent, parce qu'ils veulent être sûrs, sûrs qu'il ne s'agit pas de les utiliser pour repeindre des vieux murs, mais pour bâtir un mouvement à la dimension de leur lutte et de leur espérance.

Le PSU fera tout pour ne pas les décevoir. Précisément, quelle déception ce serait pour eux de voir le PSU, le parti de l'autogestion socialiste, rechercher des fauteuils ou des strapontins dans une autre organisation existante, sous prétexte qu'elle a un plus grand nombre d'adhérents. Le Parti socialiste commettrait une lourde erreur en réduisant le débat à la question de savoir si le PSU est prêt à s'intégrer dans ses structures. Car la réponse est déjà faite : c'est non, et c'est même une des raisons pour lesquelles le PSU existe ! Non, le PSU ne s'intégrera pas dans l'actuel Parti socialiste. Ce serait trahir toutes les espérances que l'on met en lui, en France, en Europe et dans le monde, et notamment dans le Tiers-Monde. Ce qu'il faut, c'est que les organisations actuelles manifestent leur volonté de victoire et leur sens de la responsabilité en se dépassant elles-mêmes au sein d'une grande force socialiste qui ne se contentera pas de les additionner, mais les réunira avec des milliers d'hommes et de femmes bien décidés à s'engager dans la lutte concrète pour le socialisme et l'autogestion, la lutte concrète pour l'avènement d'une société socialiste.

Quant à l'affirmation selon laquelle le PSU ne s'intégrera pas purement et simplement au Parti Socialiste, on verra dans les prochains mois ce qu'elle vaut.

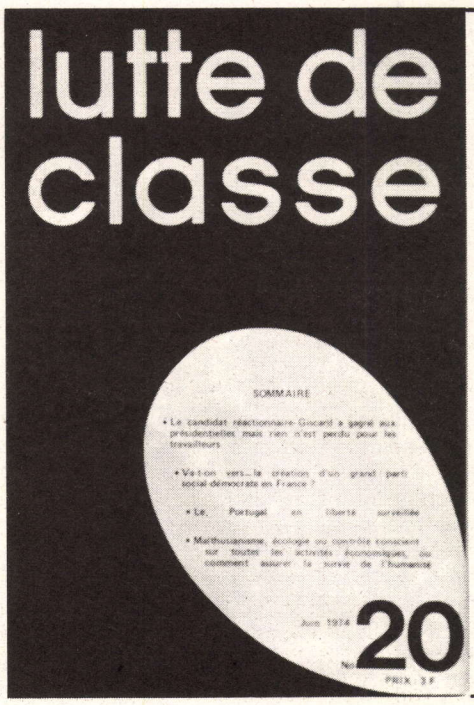

LUTTE DE CLASSE numéro 20 est paru. Au sommaire :

- Le candidat réactionnaire Giscard a gagné aux présidentielles, mais rien n'est perdu pour les travailleurs.
- Va-t-on vers la création d'un grand parti social-démocrate en France ?
- Le Portugal en liberté surveillée.
- Malthusianisme, écologie ou contrôle conscient sur toutes les activités économiques, ou comment assurer le service de l'humanité.

Nixon à Moscou :

La détente ne fait plus recette...

La « détente » fait désormais partie des mœurs, au point que le voyage que Nixon vient de faire à Moscou est passé presque inaperçu, et n'a pas eu l'honneur des « unes » des journaux. C'est que le voyage ne comportait pas de grandes décisions politiques ou militaires, en tout cas publiquement. Il s'agissait d'un voyage pour ainsi dire de routine, un de ces voyages auxquels se livrent maintenant périodiquement les grands de ce monde, entraînant derrière eux leur cohorte d'experts économiques, politiques et militaires, et d'hommes d'affaires tout prêts à signer des contrats.

C'est ainsi que Brejnev s'est livré à un hommage sans précédent des « hommes d'affaires américains clairvoyants qui ont compris d'une manière correcte le caractère mutuellement avantageux du développement des liens économiques entre nos deux pays ». Dans la foulée, un contrat d'échanges pour un total de 20 milliards de dollars a été conclu entre le ministère soviétique du commerce extérieur et un de ces « hommes d'affaires clairvoyants » ; un certain nombre de contrats de coopération de moindre importance ont été signés.

Mais la substance essentielle de la rencontre américano-soviétique a été, surtout, militaire. Car la diplomatie de la « détente » consiste à reparler régulièrement de la limitation des armements atomiques et à prévoir en la matière des accords ou des « constats » tout juste bons à fournir une base de discussion à la prochaine rencontre. Et c'est ainsi pour une bonne raison : c'est que les deux « Grands » n'envisagent nullement de cesser la course aux armements atomiques, et tentent simplement de se mettre d'accord sur la façon de la mener. La « limitation » en question consiste à constater l'équilibre des forces pour tel ou tel type d'armements, et à décider d'un commun accord de s'en tenir là... pour ce type d'armements, afin de tenter de « doubler » le partenaire par une innovation dans un autre domaine. Il est dans la nature de tels « accords » d'être périodiquement remis en cause, dès que le progrès de tel ou tel nouveau type de missile ou d'anti-missile rend caduc l' « équilibre » précédemment constaté.

C'est ainsi que si « l'interdiction » des essais nucléaires devient possible un jour, ce sera que les deux « Grands » auront constaté l'inutilité, pour eux, de la poursuite de tels essais. Selon les experts militaires, la course aux armements devrait en effet se poursuivre maintenant dans le domaine des petites charges atomiques, d'une puissance inférieure au seuil détectable par les sismographes, et pour lesquelles l'interdiction ne peut être envisagée !

Curieuse « détente » décidément que ces entretiens périodiques où les experts des deux bords discutent le plus sérieusement du monde de la façon dont ils se mènent concurrence pour s'entre-massacrer ; entretiens qui ne les ont pas empêchés il y a neuf mois de se livrer une guerre, limitée mais sanglante, dans les sables du Proche-Orient, par peuples arabe et juif interposés ; qui ne les empêcheront pas non plus, dans un mois ou dans un an, de recommencer là ou ailleurs ! La « détente » ne fait plus recette à la « une » des journaux. C'est qu'elle ne peut plus faire illusion...

André FRYS.

(Ph. U.P.I.)

Chili :

Une commission d'enquête proteste contre les exactions de la junte

Neuf mois après le coup d'Etat de l'armée chilienne, la répression continue : neuf mois durant lesquels, sans répit, les militaires se sont employés à débarrasser le pays de ce qu'ils appellent le « marxisme » et la « politique », ce qui signifie en clair que sur l'ensemble du territoire chilien, dans les usines comme dans les campagnes, des milliers et des milliers de travailleurs ont été emprisonnés, torturés, assassinés.

Et ce gigantesque massacre continue. La junte chilienne poursuit inlassablement son but : éliminer tous les travailleurs, tous les paysans, tous les syndicalistes qui, de près ou de loin, ont participé à l'unité populaire. Il s'agit pour l'armée d'exterminer les travailleurs les plus conscients, afin de supprimer, pour une génération au moins, tous les cadres, tous les militants susceptibles de prendre la tête d'un mouvement populaire, ou simplement d'exprimer les revendications de la classe ouvrière.

Aujourd'hui, Pinochet pense sans doute qu'il est temps de donner à cette ignoble boucherie un semblant de légalité : désormais les victimes seront « jugés », lors de procès où faux témoignages et aveux sont obtenus par la torture !

C'est pour protester contre de telles mascarades qu'une nouvelle session de la Commission internationale d'enquête sur les crimes de la junte s'est réunie en urgence à Copenhague. Le gouvernement d'Allende était illégitime, déclare la junte, et tout appui à un tel gouvernement ne peut être que condamnable. On peut mesurer l'étendue de la répression puisqu'au cours des trois ans qu'a duré le régime de l'Unité populaire ce sont des dizaines et des dizaines de milliers d'hommes qui ont pris des responsabilités politiques, syndicales, culturelles à un niveau ou à un autre...

La commission d'enquête qui a terminé ses travaux vendredi 27 juin entend protester contre ces procès et entreprend des démarches auprès des différents gouvernements afin qu'ils fassent pression sur la junte en « l'isolant politiquement et économiquement » et l'obligeant ainsi à cesser toute persécution. Par ailleurs elle demande à l'ONU d'intervenir...

Ainsi tandis que des télégrammes protestent et formulent des vœux humanitaires, des milliers de femmes et d'hommes trouvent la mort dans des circonstances tragiques. Et cette impuissance dérisoire des commissions d'enquête ne fait que souligner l'ampleur de la tragédie chilienne. Aujourd'hui tout un peuple paye le prix de ses illusions, défait, sans armes, sans combat, sans la moindre résistance. Confiant en Allende et ayant attendu jusqu'au bout que ce dernier lui donne des directives, la classe ouvrière chilienne fut victime de sa confiance dans le bulletin de vote et la légalité de la bourgeoisie, car derrière Allende se cachait Pinochet. C'est pour avoir cru qu'un bulletin de vote était suffisant pour améliorer leur sort, c'est pour avoir cru qu'ils pouvaient faire confiance à d'autres qu'à eux-mêmes, c'est parce qu'ils ne se sont pas donné les moyens, en s'armant, d'affronter l'armée chilienne, c'est pour tout cela que des dizaines de milliers d'hommes trouvent la mort aujourd'hui.

Travailleurs, souvenons-nous du Chili. Au-delà des lamentations stériles et des déclarations humanitaires, rappelons-nous que les travailleurs n'ont rien à attendre des possédants et de tous ceux qui parlent en leur nom, qu'ils ne se libèreront du joug de l'exploitation que le jour où consciemment, ils ne feront confiance qu'à eux-mêmes et se donneront les moyens matériels de leur libération.

Irène BROSSARD.

Il faut plus que les bulletins de vote d'hier ou les protestations d'aujourd'hui pour vaincre les Pinochet et l'armée chilienne.

SOUSCRIPTION

Nous remerçions chaleureusement les milliers de personnes qui nous ont témoigné ainsi leur soutien et leur sympathie, et nous continuerons dans les prochains numéros d'en publier les noms.

Cette longue liste, la multiplicité des petites sommes qui y figurent prouvent que ce sont des travailleurs, des petites gens qui nous ont aidés, ceux à qui, justement, nous nous sommes adressés pendant cette campagne. Et cela est pour nous aussi important que l'aide financière indispensable qui nous a été fournie.

NANTES

Acheteur, 1 F - Acheteur, 0,50 F - Acheteur, 0,50 F - Collecte meeting, 81,20 F - Mme Le Méaric, 15 F - Blot, 50 F - Raymond, 8 F - Allaire, Boutier, étrangère, 6 F - Dircks, Friant, Audureau, 10 F - Hélard, 5 F - CHU, A.S., 50 F - Beaumart, 5 F - Anonyme, 1 F - Anonyme, 3 F.

REGION DE ROUEN

Une coiffeuse du Haulin, 20 F - Une coiffeuse du Haulin, 50 F - Un étudiant, 50 F - Un travailleur, 10 F - Une sympathisante du PC, 10 F - Une commerçante, 20 F.

VIERZON

Un tourneur de la CASE, 10 F - Un syndiqué CGT de la CASE, 4 F - Un syndiqué CGT de la CASE, 10 F - Un syndiqué CGT de la CASE, 4 F - Le Fouchet, CASE, CFDT, 10 F - Anonyme, CASE, 5 F - Un syndiqué CFDT, 5 F - Léon, étudiant en droit, 13 F - Un non-rationaliste, 5 F - Une prof d'histoire, 100 F - Une étudiante d'histoire, 3 F - Un étudiant d'histoire, 5 F - Un employé de bureau, 100 F - Un enseignant d'Issoudun, 10 F.

TOURS

Soutien anonyme, 3 F - David, prof de maths, 30 F - Un surveillant, 10 F - Un ouvrier de la SKF, 16 F - Robert, poissonnier à St-Pierre-des-Corps, 10 F - Un professeur, 10 F - Un cheminot, 10 F - X., 10 F - Une étudiante, 10 F - Bouyer M., 20 F - Koval, 3 F - X., 10 F - Uhart, 10 F - A., 4 F - Sourdet, 10 F - H., 10 F - V., 10 F - A., 5 F - X., 5 F - Alain, 5 F - Un sympathisant, 5 F - Une mère, 250 F.

REGION DU CENTRE

Prulière, 10 F - A., 5 F - R., 5 F - Gardette, 10 F - X., 10 F - J., 10 F - Illisible, 8 F - Illisible, 10 F - Haubard, 10 F - Illisible, 10 F - Guérini, 10 F - H., 10 F - Brulan, 5 F - Illisible, 5 F.

Anonyme, 10 F - Un OS Michelin, 5 F - Un immigré, 2,50 F - Un sympahisant, 10 F - Anonyme, 5 F - Un paysan, 10 F - Un OS Michelin, 3,50 F - Une ménagère, 4 F - Françoise, 5 F - Un Espagnol, 2,50 F - Une retraitée, 3,50 F - Mauricette, 4 F - Un cheminot, 150 F - Employé PTT, 5 F - Un ouvrier, 20 F - Employé du Crédit Lyonnais, 10 F - Rogère, 2 F - Guichard, 2 F - Un lycéen de Gay-Lussac, 12,20 F - Un retraité SNCF, 10 F - Un sympathisant, 50 F - Un ouvrier agricole, 5 F - Un ouvrier du textile, 20 F - Salesse, 30 F - Une ouvrière à domicile, 5 F - Employé Saviem, 20 F - Employé électricien, 50 F - Etudiant, 5 F - Employé Broussaud, 10 F - Mons, 5 F - Etudiant, 3 F - Socialiste syrien, 10 F - Patrick Georges, 20 F - Meeting Limoges, 32 F - Rousseau Christine, 20 F - Etudiant lettres, 5 F - Un sympathisant, 15 F - Un routier, 10 F - Une employée de banque, 10 F - Des sympathisants, 50 F - Deux instituteurs, 30 F - Un sympathisant, Max, 30 F - Un professeur, 30 F - Un ouvrier de la porcelaine, 10 F - Famille espagnole, 8 F - Sympathisante, 10 F - Une mère de famille, 5 F - Chauffeur-livreur, 5 F - Lycéenne de François-Perrin, 5 F - Sympathisante, 15 F - Un sympathisant, 10 F - Une étudiante en sciences, 10 F - Une autre, 10 F - Patrick Jude, 10 F - Etudiant sciences, 10 F - Collecte meeting Brive, 20,80 F - Puyaubert, 50 F - Etudiants, 100 F - Geneviève Delage, 5 F - Patrick Vialle, 10 F - Gardavaud, 3,40 F - Etudiant sciences, 20 F - SAVIEM, OS2, 2 F - SAVIEM, P1, 8 F - SAVIEM, P1, 10 F - SAVIEM, OS2, 10 F - SAVIEM OP1, 10 F - A.P., 10 F - M.P., 30 F - J. Marcende, 10 F - A.M.A., étudiante, 5 F - B.S., étudiant, 2 F - R.B., 100 F.

LILLE

Dubois J.M., 8 F - Leroy A.M., 100 F - Hennebut, 5 F - Herbeau G., 20 F - Duriez Sophie, 10 F - Ternez Sophie, 20 F - Vandevelde, 5 F - X., 10 F - Une institutrice, 10 F - Un étudiant, 2 F - Champagne Payeux, 2,20 F - Une étudiante, 8 F - Une étudiante, 2,15 F - Etudiant, 3 F - Etudiant, 1,50 F - Etudiant, 1 F - Etudiant, 1 F - Etudiant, 1 F - Zozo, 5,50 F - Santy Philippe, 5 F - Ahoure, 1,50 F - Thierry, 20 F - Kennedy, 3 F - Debou, 10 F - Faucqueroy, 10 F - Une lycéenne, 5 F - J.L. Demory, 100 F - Carole, lycéenne, 3 F - Demals Thierry, 5 F - Aspeele Philippe, 10 F - Un étudiant, 5 F - Braesch Christian, 5 F - Françoise Delattre, 5 F - M. Déjeune-Bartier, 30 F - M. Albertier, 20 F - Un étudiant, 10 F - Un commerçant, 100 F - Mme Larivière, 10 F - Daniel, copain de CET, 5 F.

LENS

Darras, agent EDF, 20 F - Un stagiaire ajusteur FPA Liévin, 5 F - Meeting Lens, 3 F - Meeting Lens, 2 F - Jacquart, infirmière et Verdavoir J.C., 30 F - Un ajusteur stagiaire FPA Liévin, 5 F.

REGION PARISIENNE

Vandromme Marceau, 20 F.

Bernues, 8 F - Fortin, 5 F - Brebant, 20 F - Craude, 5 F - Egidius, 5 F - Un écrivain, Paris-18, 30 F - Un lecteur de Maisons-Alfort, 30 F - Huard, 10 F - Mollevi, 10 F - Un professeur de La Courneuve, 10 F - Un autre professeur du CES Poincaré, 30 F - Un troisième larron du CES Poincaré, 5 F - Une pionne, 5 F - Une surveillante du CES Poincaré, La Courneuve, 10 F - Une ouvrière, 5 F - Une sympathisante, 2 F - Une ménagère, 1 F - Un ouvrier, 1 F - M. Marc Tapin, 10 F - Pascal Tapin, un fils d'ouvrier, 3 F - Chantal Cebda, 2 F - Mangon Nicole, 4 F - Pour la victoire d'Arlette, 50 F - Mme Tapin, 10 F - Gleize, 10 F - Concy, 1 F - PTT, 2 F - Tavares, maçon, 2 F - Soutien Arlette, 5 F - Sanchez, 10 F - Illisible, 10 F - Duchêne, 10 F - Illisible, 5 F - Illisible, 5 F - Delamare, 5 F - Un habitant de Draveil, 3 F - Lenoir, 10 F - Evelyne, 10 F - Mme Pannier, 5 - X., 10 F - Glomet, 10 F - X., 5 F - Denis, 50 F - Ceroi, 10 F - Falière, 10 F - Un ouvrier, 1 F - Olivier, 30 F - Pahl, 10 F - X., 5 F - Michel, 8 F - Redon, 8 F - Redon Richard, 5 F - Un habitant de Nanterre, 8 F - A. de Goeyse, 50 F - R. Tettravou, 50 F - J.P.C., 50 F - F.G., 30 F - Jacques de Nayer, 50 F - L.R., 50 F - J.P.S., 35 F - Un travailleur de Nicolas, 10 F - Rebé Duval, 6 F - Un menuisier, 20 F - Wasti, 5 F - Un vieux trotskyste, 8 F - X., 2 F - Farre José, 20 F - Farre Claude, 10 F - Giraud Marthe, 10 F - Giraud Robert, 20 F - Zerzour, 5 F - Palacio, 50 F - Leblond, 20 F - Pechoux, 10 F - Langlois, 2 F - Un sympathisant, 3 F - Une femme opprimée par son mari, 5 F - Ali, 5 F - Simon, 5 F - Martinetti, 3 F - Une employée de Pantin, 50 F - Anne, vendeuse, 10 F - Un serveur de restaurant, 5 F - Didot, 5 F - Une lycéenne, 5 F - Un habitant, Paris-14, 8 F - Une sympathisante, 20 F - Un habitant, Paris-14, 20 F - Une sympathisante, 15 F - Un habitant, Paris-14, 10 F - Un habitant, Paris-14, 10 F - Mireille, 5 F - Anonyme, 5 F - C.L., 11 F.

Madaul, 1 F - Le Falmer, 2 F - Vergez, 10 F - Soubeyran, 1 F.

M.C., 50 F - Duduche, Le Mans, 10 F - Jean-Michel, 5 F - Alain, 3 F - Eric, 5 F - X., 2 F - Un Antillais R.A., 10 F - Pelloso, 5 F - IUT, Créteil, 5 F - Alekter, 100 F - Vosglassy, 10 F - Lina, 10 F - Chandon, Sciaky, 15 F - Paurèche, Sciaky, 10 F - Badada, Sciaky, 10 F - Tomala, Sciaky, 10 F - R., Sciaky, 30 F - Meleu, hôpital St-Vincent-de-Paul, 20 F - Michel, Sciaky, 100 F - Jacques, Sciaky, 10 F - X., 5 F - Leroyer, 2 F - Mahier, 3 F - Bidault, 3 F - Lopez, 20 F - Girard et Guvret, 5 F - Besnard, 10 F - Le Simone, 10 F - Casera, 10 F - Bilbault, 10 F - A.J., 20 F - Galbrun, 8 F - Un lecteur, 20 F - P.M., 8 F - Une lectrice, 2 F - Paty D., 15 F - Poulain, 2 F - Un travailleur de Renault-Flins, 30 F - Ucciardi, 5 F - Fort, 5 F - Emile et Lydie, 100 F.

HOTCHKISS SAINT-DENIS

Georges, 40 F - Romain, 20 F - Rodin, 5 F - Lair, 10 F - Pepito, 10 F - Epouse enseignante, 10 F - Jeune technicien, 10 F.

REGION DE DIJON

Melinand, 10 F - Anonyme, 5 F - Humbert, 6 F - Bettayed, 5 F - Anonyme, 5 F - Anonyme, 100 F - Anonyme, 10 F - Guyot, 5 F - Boissard, 10 F - Jacquier, 5 F - Une grand-mère de 76 ans, 5 F - Muller, 20 F - Perrin, 20 F - Un instituteur, 10 F - A.F. Thieng, 5 F - Gauthey, 35 F - Olivier Fabienne, 1 F - Putelat Olivier, 5 F - Anonyme, 1 F - Dubois, 2 F - Anonyme, 2 F - Amor, 10 F - Grasser Nathalie, 3 F.

REGION DE NANCY

Albrecht R., 5 F - Yung G., 6,50 F - Un lycéen, 5 F - Anonyme, 2,50 F - Lagarde Jocelyne, 3 F - Richard M., 3 F - Etudiant, 5 F - Scolaire T.O., 8 F - Etudiante UIT, 4 F - Senault Bernard, 3 F - Anonyme, 1,50 F.

REGION DE SOCHAUX - MONTBELIARD

Chadon, Peugeot Cycles, 5 F - Durand Fils, Peugeot, 5 F - Dupond Rocher, Peugeot, 5 F - OS2 Punaise, Peugeot, 5 F - Roger, Peugeot, 2 F - Marcel, Peugeot, 3 F - Une ouvrière de Peugeot, 20 F - Un ouvrier Rosemart, 1 F - Nicaise, CET, 2 F - Jeannin, CET, 2 F.

BELFORT

Une ménagère de Vesoul, 4 F - M.C. Proust, 10 F - P., hôpital, 50 F - Dupond-Dupont, 6 F.

MULHOUSE

Serge, 5 F - Yves, 5 F - Marie Renée, 10 F - Gilbert, 10 F - Agnès, 5 F - Denis, 5 F - Lulu, 5 F - Pascal, 10 F.

VIERZON

Une ouvrière de Nadella, 10 F - Une surveillante, 50 F - Un ouvrier de Nadella, 10 F - J.P., 4 F - Collégiens du technique, 10 F - Un travailleur de la Denison, 5 F - Moslain Françoise, 10 F - Blanchoin Andrée, 10 F - Un travailleur de Nadella, 5 F - Dessiaume, André, 10 F.

REGION DE CHATEAUROUX

B.C., 20 F - K.D., ouvrière, 20 F - Anonyme, 5 F - Anonyme 3 F - Une ouvrière, 10 F - Anonyme, 10 F - Trois sympathisants LO, 400 F - Un médecin, 50 F - A.J., élève PEGC, 10 F - Enseignants, Orléans, 20 F - Degardin, 30 F - Surnom, 50 F.

REGION DE BOURGES

Aide-soignante, 8 F - Aide-soignante, 10 F - Une élève infirmière, 48 F - Une institutrice sympathisante, 28 F - Rally, 10 F - Reno, 10 F - Dupneu, 20 F - Doré, 10 F - Une prof., 10 F - Une prof, 15F - Une aide-soignante, 20 F - Un ancien, Saint-Amandois, 100 F - Un pâtissier, 20 F - Un employé de banque, Hervet, 50 F - Meilland, 50 F.

REGION D'ORLEANS

Gauthier, 3 F - Bellec, 5 F - Ekern, 10 F - Visage, 5 F - Turin, 20 F - Doucet, paysan, 5 F - Georges Rivière, paysan, 2 F - Guérin, paysan, 1 F - Benito, paysan, 3 F - Pierre Cosson, paysan, 5 F - Griveau, paysan, 2 F - Pousse, paysan, 4 F - Lucien Grillon, paysan, 2 F - Employé de banque, 8 F - Anonyme, 5 F - Anonyme, 3 F - Michel Benjamin Franklin, 2 F.

PERIGUEUX

Champeaux, 10 F - Cheynne, 10 F - Robert, 10 F - Tisset, 10 F - Zacnoch, 20 F - Un travailleur, 3 F - CMC, 8 F - Bordes Alain, 10 F - X, 2 F - X, 0,50 F - Alain, 10 F - X, 3 F - 3 anonymes, 5 F - Casimir, 10 F - Alain, 15 F - Jacques, 5 F - X, 20 F - Parade, 10 F - Gros M., 5 F- Ruiz, 10 F - Detona, 10 F - Rionaso, 30 F - Taburnes, 10 F - Alloucher, 5 F - Jorde, 5 F - Provet, 10 F - Katia, 10 F - Dupuy, 5 F - Marie, 5 F - Frayssi, 20 F - Un prof, 1 F - Kathi, 1 F - Monique, 2 F - Hélène, 5 F - Prévot, 10 F - Gilou, 5 F - Loreman, 50 F - Cekkman, 2 F - Zupperi, 2 F - Un Portugais, 3 F - Un Portugais, 1 F - Meskita, 5 F - Tardif, 50 F - Une vendeuse, 10 F - Del Alamo, 10 F - X 5 F - Vieira, 5 F - Girard, 20 F - Dumontheil, 50 F - Pelletier Alain, 40 F - Lefebvre Michel, 50 F - Michel Netzer, 10 F - Raynaud Bernard, 10 F - Ivan Guy, 10 F - X, 7 F - Une travailleuse, 3 F - J.J. Nony, 50 F - Mme Dubois, 10 F - Une famille de travailleurs, 20 F.

REGION BORDELAISE

Un professeur de CET, 10 F - Une travailleuse, 10 F - Un travailleur, 2 F - Un travailleur à la retraite, 1 F - Une ménagère, 5 F - Une institutrice, 10 F - Un instituteur stagiaire, 20 F - X, 10 F - Un animateur socio-culturel, 10 F - Un instituteur stagiaire, 50 F - Un travailleur de Progil, 2 F - Un vieux travailleur communiste, 3 F - Deux lecteurs, 3,70 F - Un professeur d'histoire, 10 F - Anonyme, 10 F -Hada, 20 F - Un ouvrier, 3 F - Un ouvrier, 5 F - Une ouvrière, 2 F - Michaud A, 10 F - Michaud B, 20 F - Michaud R, 10 F - Ruche, 10 F - Une ouvrière du textile, 10 F - Jean-Louis T., 10 F.

Un ouvrier du textile, 10 F - Une étudiante, 20 F - Une lycéenne, 2 F - Une lycéenne, 2 F - Un khâgneux, 10 F - Une étudiante, 34 F - Geneviève S., 30 F - Marie-Madeleine S., 20 F - Jean T., 20 F - Luc, 10 F - Danièle Maisonnier, 100 F - Bonotto, 30 F - Anonyme Dax, 6 F - Jacques, 50 F - Papa et maman (Pau), 50 F - Trijasson C., 10 F - Sevilla C., 5 F - Trijasson C., 10 F - Parents L., 200 F - Aldo, 100 F - Huppiau, 2 F - Un métallo, 8 F - J.C., 2,50 F - M. Bellarin, 8 F - M. Chassagne, 10 F - J. Chassagne, 10 F - Illisible, 10 F - Illisible, 8 F - Illisible, 50 F - Bouthey, 20 F - X., 50 F.

M. Taris, 5 F - Ouvrier d'ELA, 50 F - Colas, 20 F - J. Le Goff, 50 F - Asteret, 5 F - René Lacoste, 5 F - Lauvinerie, 10 F - Arlette, 5 F - Paul, 8 F - Gravier, 10 F - Un sympathisant, 100 F - Mme Alameda, 15 F - Un sympathisant jeune, 20 F - 3 lycéens, 15 F - Une étudiante, 20 F.

USINE FORD

Un ouvrier, 10 F - Ford, 50 F - Ouvrard H., 10 F - Ouvrard M., 20 F - Ouvrard D., 30 F - Nogues, 3 F - Descazeaux, 5 F.

USINE SAFT

Valle, 15 F - Detant, 10 F - Burdin, 10 F - Guillem, 20 F - Perruzi, 10 F - Beldjoudi, 10 F - Secara, 10 F - Terla, 10 F - Abdou, 15 F - Charoppin, 15 F - M. Benoît, 50 F - Mme Benoît, 20 F - Hoare, 50 F - Illisible, 10 F - Feidt, 10 F.

IUT

Pouilloux, 10 F - Pierin, 5 F - Faure, 5 F - Jacques, 4 F - Fortin, 50 F.

LYCEE DE TALENCE

B.D., 10 F - Mme S., 10 F - Michel, 20 F - Denis, 1 4F - Claude, 11 F - Laurent Guichoux, 5 F.

ARCACHON

Michel, 25 F - Jacqueline Nemours, 20 F - Malie Lydie, 5 F - Juliette Barsacq, 5 F - Grand père Donnadieu, 5 F.

LEROY-SOMER (Angoulême)

Christophe, 20 F - Un O.S., 10 F - Pierrot O.S., 5 F - Un O.S., 10 F - Gustave, 10 F - Un ouvrier, 20 F.

ANGOULEME

Mino, 10 F - Michel, 10 F - Alain L., 5 F - A.L., 10 F - Souris, 3 F - Maurice, 5 F - Un sympathisant, 4 F - Une prof d'allemand, 20 F.

REGION DE RENNES

Marchand J., infirmière, 100 F - Bernard, 5 F - Un habitant de Maurepas, 2 F - Un jeune apprenti, 3 F - Une habitante de la ZUP, Sud, 5 F - Ouvrière de l'hôpital psychiatrique, 10 F - Employée de l'hôpital psychiatrique, 10 F - Employée de l'hôpital psychiatrique, 10 F - Ouvrière d'usine, 10 F - Un étudiant, 20 F - Leflah, 10 F -

TOTAL DE LA SOUSCRIPTION A CE JOUR : 165.950 F

A propos des déclarations de Santiago Carrillo et de la Pasionaria à Genève

La bourgeoisie espagnole saisira-t-elle la main tendue par le PCE ?

(Ph. A.F.P.)

DEVANT vingt mille travailleurs espagnols venus à Genève à l'appel du Parti Communiste Espagnol, les dirigeants du PCE à l'extérieur écoutèrent l'essentiel de leurs propres interventions enregistrées sur des bandes magnétiques, puisqu'il leur avait été interdit de prendre la parole. Et, pour être passés outre à cette interdiction, les deux leaders espagnols sont maintenant interdits de séjour en Suisse. Belle démocratie ! Ce rassemblement reflétait l'espoir qu'ont pu faire naître dans la classe ouvrière espagnole les récents événements du Portugal. Quant au programme politique proposé par Santiago Carrillo et Dolores Ibarruri, il est bien significatif du rôle que se propose de jouer le PCE dans une Espagne démocratisée. Si les deux leaders ont en effet clamé bien haut leur certitude que l'Espagne serait bientôt un pays démocratique, si un tonnerre d'applaudissements a répondu à leur rendez-vous « A bientôt en Espagne », **ce n'est pas aux travailleurs espagnols qu'ils ont tracé un programme et ouvert une voie. Conformément à la politique du PCE, ils ont fait une fois de plus leurs offres de service à la bourgeoisie — lui promettant de ne rien brusquer et de ne pas aller plus loin qu'elle ne voudrait — offres que les aspirations de la bourgeoisie à un changement politique rendent simplement plus crédibles.**

En affirmant que le clivage entre la droite et la gauche n'a plus grand sens aujourd'hui, en faisant appel à tous ceux qui, à l'intérieur comme à l'extérieur du franquisme, « souhaitent un régime plus moderne », **en affirmant leur respect d'une armée** « qui a produit des Franco et des Pinochet mais aussi des Spinola et des généraux péruviens », **les dirigeants du PCE ont, en fait, tenu le langage qu'ils tiennent depuis des décennies.**

En effet, le fait d'avoir été rejeté plus de trente ans dans la clandestinité par la dictature franquiste, le fait que des milliers de militants communistes aient été pourchassés, torturés, emprisonnés, le fait que des dizaines parmi eux aient été purement et simplement assassinés par la police franquiste ne veut pas dire que ce parti soit pour autant plus révolutionnaire que ses homologues de France ou d'ailleurs. Et le rôle qu'il s'apprête à jouer dans une Espagne démocratisée — si cette hypothèse se réalise — c'est bel et bien celui de maintenir la classe ouvrière dans le droit chemin.

Pendant la guerre d'Espagne : défenseur de la légalité bourgeoise

Ce rôle, le Parti Communiste Espagnol le connaît d'ailleurs bien car il l'a déjà joué de 1936 à 1939, pendant la guerre civile. Alors, pilier du gouvernement républicain, défenseur de la légalité bourgeoise, il eut comme principal objectif d'empêcher toute révolution ouvrière.

L'union nationale, il la proposait déjà aux mêmes forces sociales auxquelles il s'adresse aujourd'hui : aux antifranquistes de droite à qui il garantissait que la révolution sociale n'était pas à l'ordre du jour, à la petite et moyenne bourgeoisie, à l'Eglise à qui il promettait qu' « une Espagne libre et progressiste pouvait seule assurer la liberté religieuse dans le pays ».

Cette légalité bourgeoise, le PCE sut la défendre, les armes à la main, contre les travailleurs et il fut bien par là l'un des premiers responsables de la victoire de Franco.

Clandestin sous la dictature franquiste, c'est l'unité, la réconciliation nationale que le PCE propose

Interdit, traqué, le PCE fut sans aucun doute la première force d'opposition à se constituer, il fut même le seul parti à exister pendant des années, le seul en tout cas à tenter d'organiser des travailleurs. Mais si cela explique la confiance qu'ont en lui des millions de travailleurs espagnols, cela ne change rien à la politique qu'il a menée.

Partisans de la lutte armée dans des maquis pour libérer l'Espagne de 1940 à 1950 environ, à une époque où la population espagnole brisée subissait sans réagir la dictature sanglante, ou partisans, à partir des années 1950, des voies pacifiques, de la « grève générale pacifique » **qui devait rallier la petite et moyenne bourgeoisie, les dirigeants du PCE n'ont jamais cessé de faire appel à l'unité nationale, contre le franquisme. Et c'est dès 1956 que le terme de** « réconciliation nationale » **fut mis en avant, tandis que l'accent était définitivement mis sur les** « voies pacifiques » **et que le PCE se disait disposé** « à conclure accords, pactes et alliances avec tous les groupes politiques favorables à une réconciliation nationale ». **En 1960, Santiago Carrillo, le plus chaud partisan de l'abandon des luttes violentes, affirme que** « la lutte armée n'est justifiée que lorsque les conditions de vie de la population atteignent les limites de l'insupportable ». **Les déclarations favorables aux « couches intermédiaires » et en particulier à la « bourgeoisie non monopoliste » se multiplient, tandis que, pendant les grèves de 1962, la direction du PCE** « conjure l'armée de ne plus laisser Franco compromettre son honneur ». **A partir de 1962, une opposition libérale se développe au sein de la bourgeoisie et de la petite-bourgeoisie ainsi que dans les milieux catholiques et c'est une nouvelle occasion pour le PCE de tendre la main la plus conciliante et la plus rassurante possible aux milieux politiques opposés à Franco.**

Le programme du PCE : un programme pour la bourgeoisie

Dans la brochure Après Franco : Quoi ?, **dans diverses déclarations du Bureau politique, les dirigeants du PCE affirment leur modération. A plusieurs reprises, ils déclarent que le PCE accepterait de soutenir un gouvernement provisoire,** « même s'il n'était pas appelé à y participer ». **Les seules conditions requises pour sa coopération seraient le rétablissement des libertés politiques, sans discrimination, c'est-à-dire en particulier sans exclusive à son encontre, l'amnistie complète des prisonniers et exilés politiques et l'élection de Cortes constituantes au suffrage universel. Dans l'hypothèse d'une monarchie succédant au franquisme, le PCE se déclare** « prêt à l'accepter si le choix d'un tel régime est le résultat du choix des électeurs ». **La démocratie nouvelle,** « antiféodale et antimonopoliste », **que souhaite le PCE pour l'après-franquisme ne touchera bien sûr pas à la propriété capitaliste : toute nationalisation devra se faire** « sans léser les intérêts des actionnaires qui pourraient continuer à recevoir un pourcentage des bénéfices pour les actions qu'ils possèdent tant qu'elles n'auraient pas été rachetées ». **Elle ne touchera pas non plus à l'appareil d'Etat bourgeois. Et l'armée a particulièrement de quoi se rassurer : il ne s'agit pas** « de démanteler l'armée et bien moins de la remplacer par l'ancienne armée populaire ». **Les militaires de carrière pourraient même voir leur condition matérielle s'améliorer puisque, d'après le PCE,** « les chefs devront recevoir leur solde qui, suivant leur hiérarchie, leur permettra de vivre décemment et de se consacrer pleinement à leur profession ».

Mais le PCE eut beau multiplier ses appels, il eut beau, comme en 1968, faire ses offres « à tous les groupes d'opposition y compris ceux de droite » **(sans exclure les carlistes eux-mêmes ni les catholiques conservateurs de la tendance animée par J.M. Gil Robles), ce parti resta dans le ghetto, pourchassé par les forces franquistes, bien sûr, mais aussi écarté de l'opposition libérale. Et, dans ce contexte, il est logique que l'expérience tentée par la bourgeoisie portugaise de collaborer directement avec le PCP donne au Parti Communiste Espagnol quelque espoir de se voir admis dans la vie politique et légalisé.**

Peut-être tous ces espoirs ne sont-ils pas sans fondement, tant il est vrai que la bourgeoisie espagnole, si jamais elle s'oriente vers un régime politique plus libéral, aura sans doute besoin de s'appuyer sur ce parti qui garde autorité et prestige dans une classe ouvrière puissante et combative. Mais si la politique de la main tendue porte un jour ses fruits pour les dirigeants du PCE, les travailleurs espagnols, les déclarations des dirigeants du PCE le montrent, n'auront pas grand-chose à en attendre.

Henriette MAUTHEY.

En mai 1972, des milliers de travailleurs manifestent à Madrid contre les licenciements. Puisqu'un arsenal de mesures répressives ne peuvent museler cette classe ouvrière combative, la bourgeoisie peut trouver plus économique de confier au PCE la tâche de la contrôler.
(Ph. L.O.)

IRLANDE

(Ph. U.P.I.)

L'ANGLE
A LA RE

LA grève des extrém
Nord qui a provoqu
nement de la provi
de Sunningdale,
l'Ulster de Westminster n
troupes britanniques cant
sion croissante entre les
larisation vers les partis
tentats perpétrés par l'IRA
la Chambre des commun
ment britannique l'urgenc
de l'Ulster.

Cette solution, il a cru
signature des accords de
dernier, par les trois gouv
blin et de Belfast. Venant
rieuse, d'un gouvernemer
catholique et pouvant êtr
mier pas, timide, vers la
entière, ces accords ont
gne l'impression que l'or
solution.

Il n'aura pas fallu plus
tre les choses au point.
cette perspective a été a
le succès des extrémistes
nier, la démission du go
exactement où l'on en e
totale.

Certains à Londres pa
d'un désengagement tota
troupes britanniques en U
de se débrouiller pour tr

Que, devant le manque
là une réaction d'une par
pérée devant ce qui lui s
dais », qu'elle ne compre
on lui dit qu'il faut verser
doute.

Mais même si certains
sont peut-être prêts à agi
certainement pas être celle

1968-1974 : six années chaud

LE 5 octobre 1968, deux manifestations concurrentes avaient lieu à Londonderry ; l'une était organisée par la communauté catholique, l'autre était une parade folklorique protestante des loges de l'ordre d'Orange de Liverpool. La police irlandaise sous les ordres de Craig (unioniste, connu pour la violence de ses sentiments anti-catholiques) s'attaqua sauvagement à la manifestation catholique, n'épargnant personne, frappant sans discernement hommes, femmes, enfants, fonçant sur la foule avec des voitures blindées et l'aspergeant de ses canons à eau. Puis la police mit à sac le Bogside, ghetto catholique de Londonderry, y faisant régner la terreur.

Cette sauvagerie policière sonna le glas de la politique conciliatrice préconisée par O'Neill, Premier ministre de l'Ulster. Le voile qu'on avait essayé de jeter sur les oppositions entre les deux communautés était levé. Cela permit de mettre en lumière l'indulgence du pouvoir envers les protestants et la complicité de la police avec les forces les plus réactionnaires telles que les membres de la police auxiliaire (Ulster Special Constabulary), les fameux B-Specials.

LA LUTTE POUR LES DROITS CIVIQUES

Dès janvier 1969, les catholiques organisèrent des « marches » à travers l'Irlande, tenant des meetings dans chaque ville ou village-étape traversé. Chacune de ces marches attisa la colère des extrémistes protestants qui contre-manifestèrent sur leur passage, créant des incidents parfois violents.

Ratonnades organisées par les B-Specials secondés par la police, ou flambées de violence entre catholiques et protestants, encadrés par les B-Specials et la police, caractérisent le premier semestre 1969. Durant l'été, c'est l'embrasement généralisé.

Le 12 août, c'est l'émeute à Londonderry. La police veut une nouvelle fois envahir le Bogside pour « protéger » un défilé protestant de l'ordre d'Orange. Les habitants élèvent des barricades, mais les protestants, bien mieux armés, attaquent les quartiers catholiques et détruisent des centaines de maisons, faisant trois cents blessés, souvent par balles, et six morts.

Au niveau de la représentation politique, cette exacerbation de la lutte se traduira par l'élection de Bernadette Devlin aux Communes (ie 18 avril) qui va rompre le silence traditionnel de cette assemblée sur la question irlandaise, et la chute d'O'Neill (mai 1969) qui avait perdu tout soutien. Les catholiques lui reprochant de couvrir les menées des protestants et les protestants d'être trop modéré. Il fut remplacé par le Major Chichester Clark, soi-disant partisan de réformes.

Dans la réalité, c'est de plus en plus directement à Londres que se prendront toutes les décisions concernant l'Ulster. Le gouvernement anglais, face aux dernières flambées de violence, envoya sept mille hommes de troupe en Ulster dans le but d'y constituer une force armée « neutre » entre les deux communautés. Elle est à l'origine accueillie avec enthousiasme par les catholiques mais elle ne fera pas longtemps illusion. Elle apparaîtra rapidement comme la protectrice de l'ordre, c'est-à-dire des oppresseurs, effectuant des internements massifs de catholiques, pratiquant couramment la torture, quadrillant les quartiers catholiques.

La lutte des catholiques prendra alors un tournant. Aux revendications sur l'égalité des droits civiques se substituera la recherche d'une solution « nationale » irlandaise et les mouvements des droits civiques d'Irlande du Nord céderont désormais le devant de la scène à l'IRA, vieille organisation nationaliste, qui était alors en veilleuse depuis des années.

LE GOUVERNEMENT DIRECT DE LONDRES

Les habitants du Free Belfast et du Free Derry étaient fermement décidés à ce que la police ne remette plus jamais les pieds dans leur quartier. Le Major Chichester-Clark fut contraint d'accorder quelques réformes telles que la dissolution des B-Specials, la création d'un régiment de défense de l'Ulster, le désarmement de la police régulière (mise ainsi au diapason de la police anglaise). La police régulière fut à nouveau autorisée à patrouiller dans les rues des ghettos catholiques.

Les années 1970-1971 ont été marquées par la multiplication d'attentats organisés par l'IRA provisoire dans toute la province. Le Major Chichester-Clark démissionne en avril 1971, remplacé par Brian Faulkner, président du Parti Unioniste qui se déclare favorable au partage du pouvoir entre les deux communautés de la province. Mais les députés catholiques, minoritaires au Parlement irlandais, démissionnent. Une campagne de désobéissance civique est lancée par les catholiques (refus de payer les impôts, les loyers, les notes d'électricité...). En août 1971 est institué l'internement administratif, mesure qui permet d'arrêter et de garder en prison sans jugement les suspects. En janvier 1972, c'est le dimanche sanglant de Londonderry. Les parachutistes britanniques tirent délibérément sur la foule des manifestants, faisant treize morts et plusieurs dizaines de blessés. En riposte, la semaine suivante, une marche est organisée à Newry par le Mouvement des Droits Civiques d'Irlande du Nord. Elle entraînera, malgré l'interdiction, malgré les cinq mille soldats britanniques armés de pied en cap pour les recevoir, malgré les ratissages en règle et les arrestations préventives, vingt-cinq mille à cinquante mille Irlandais à y participer.

Incapable de gouverner par l'intermédiaire du gouvernement d'Irlande du Nord qui n'a aucune autorité sur aucune des communautés, le gouvernement de Londres décide alors de suspendre le Parlement de Belfast et de prendre directement en mains l'administration de la province pendant un an. (Entre-temps l'effectif des troupes britanniques était passé de sept mille à quatorze mille hommes dans les provinces d'Irlande du Nord.) Cette mesure, décrétée pour apaiser les tensions, ne réussit en fait qu'à dresser les deux communautés contre les Anglais tout en envenimant un peu plus leur lutte l'une contre l'autre.

La communauté protestante, se sentant particulièrement visée puisque jusqu'ici elle dirigeait dans les faits l'Irlande du Nord, réagit violemment en décrétant la grève générale, des manifestations dans toute la province et appelle à la désobéissance civique à son tour. Les affrontements reprennent entre les catholiques et les protestants.

LA REACTION PROTESTANTE

Pour apaiser le climat, William Whitelaw, nommé secrétaire d'Etat à l'Irlande du Nord, promet une représentation proportionnelle aux élections municipales et provinciales ainsi que des élections dans un an. Les promesses satisfont les catholiques. Les deux branches de l'IRA, l'officielle et la provisoire, annoncent le cessez-le-feu. Mais ces mêmes mesures exacerbent la colère des extrémistes protestants qui craignent un règlement du conflit sur leur dos. Ils élèvent des barricades dans Belfast et y font régner la terreur, poussant l'IRA (provisoire) à reprendre le combat et les attentats contre les soldats britanniques stationnés en Irlande, et du coup l'armée britannique à réintervenir contre les catholiques. Le 31 juillet à l'aube, à 4 heures du matin, des troupes britanniques venues des quatre coins de l'Irlande et appuyées par les chars détruisaient systématiquement toutes les barricades dressées par les caholiques des ghettos de Belfast et de Derry pour se protéger contre les intrusions terroristes des protestants. C'était l'aboutissement logique de la politique anglaise. Malgré la multiplication de ses déclarations de bonnes intentions, malgré les gestes d'apaisement faits par Whitelaw, malgré ses déclarations de neutralité, le gouvernement anglais ne pouvait rester indéfiniment « neutre » face à une population qui résiste et qui lutte les armes à la main. Il

TERRE

CHERCHE D'UNE SOLUTION

stes protestants d'Irlande du
le renversement du gouver-
nce et ajourné les accords
impossibilité de gouverner
algré le fort contingent de
nné dans la région, la ten-
eux communautés et leur po-
xtremistes, la reprise des at-
avec celui du 17 juin contre
s, ont rappelé au gouverne-
d'une solution au problème

a trouver un moment avec la
Sunningdale, le 5 décembre
rnements de Londres, de Du-
après la mise sur pied, labo-
t de l'Ulster à participation
interprété comme un pre-
réunification de l'Irlande tout
u donner à la Grande-Breta-
s'acheminait enfin vers une

le quelques mois pour remet-
a réaction protestante devant
ssi rapide que brutale. Après
aux élections de février der-
uvernement Faulkner marque
t en Ulster : dans l'impasse

lent, devant cette situation,
l, d'un retrait de toutes les
lster. Aux deux communautés
uver entre elles une solution.
total de perspectives, ce soit
le de l'opinion anglaise exas-
emble des « querelles d'Irlan-
d pas, mais pour lesquelles
des impôts, cela ne fait aucun

politiciens, par démagogie,
er cette solution, elle ne peut
de l'impérialisme britannique.

Celui-ci a trop d'intérêts en Irlande, au Sud et au Nord, pour se désintéresser de son sort. Le retrait des troupes britanniques du Nord, dans la situation actuelle, peut en effet signifier le chambardement total. Non pas forcément parce que ce serait le massacre entre les deux communautés, comme se plaisent à le dire tous ceux qui ne voient d'autre solution que dans le quadrillage des troupes britanniques. En fait si l'Irlande connaît attentats, émeutes, assassinats depuis des années et des années, c'est bien aussi parce que depuis des siècles les troupes britanniques y campent. En ce sens c'est le départ des troupes anglaises qui est nécessaire pour le rétablissement, à brève ou longue échéance, de la paix dans l'île, et non leur maintien puisque celui-ci s'est avéré la cause première de tous les troubles qu'a connus et que connaît l'Irlande.

Mais abandonner l'Irlande aujourd'hui, ce serait pour l'Angleterre l'abandonner à toutes les aventures possibles, y compris à celle qui consisterait à s'engager dans une voie hostile à l'impérialisme britannique. On n'imagine pas celui-ci acceptant une telle éventualité et prêt à en prendre le risque.

On parle aussi de ce qui semble constituer un paradoxe : un rapprochement entre l'IRA, y compris la branche provisoire, et les organisations extrémistes protestantes. Des contacts auraient été établis dont a fait état la presse ces jours-ci et qui, de toute évidence, sont vus d'un œil favorable par les autorités britanniques.

Mais quelle solution peuvent trouver des organisations qui ont mobilisé la communauté qu'elles prétendent défendre contre l'autre ou du moins n'ont jamais voulu tenir compte des intérêts de l'autre dans la politique qu'elles mènent ? Tout au plus, et dans le meilleur des cas, qui est loin d'être acquis, pourraient-elles négocier un nouveau statu quo qui, sans rien régler au fond, permettrait à tout le monde, y compris le gouvernement anglais, de souffler un peu. C'est peut-être là-dessus que compte maintenant le gouvernement de sa Gracieuse Majesté. Mais c'est bien la preuve de l'impasse complète dans laquelle il est engagé en Irlande du Nord.

V.D.

les

(Ph. U.P.I.)

avait voulu marquer un grand coup d'arrêt dans l'opposition catholique. Il réussit ainsi à clarifier la situation, à déciller les yeux des catholiques qui, en Irlande, avaient encore des illusions sur la politique menée par l'Angleterre. Les troupes anglaises, patrouillant nuit et jour dans les quartiers catholiques, perquisitionnant, arrêtant les civils, apparurent alors à tous pour ce qu'elles avaient toujours été : une armée d'occupation. La solution militaire s'avérait sans issue.

Et il n'apparut pas davantage de solution politique. Le référendum sur l'unification des deux Irlandes promis par Whitelaw fut boycotté par les catholiques qui estimaient la question mal posée. Dans le même temps, une série d'attentats à la bombe faisait un mort et plus de deux cents blessés à Londres.

Les accords de Sunningdale signés le 5 décembre 1973 entre les gouvernements de Grande-Bretagne, de l'Eire et de l'Ulster, consacrant le partage du pouvoir à Belfast entre les deux communautés et prévoyant la création prochaine d'un conseil de l'Irlande réunissant des représentants des deux parties de l'île, sont reportés sine die.

Aux élections britanniques de février 1974, les extrémistes protestants ont en effet obtenu onze des douze sièges à pourvoir à la Chambre des communes. Bien plus, forts de ce succès, ils ont déclenché en mai une grève générale qui a obligé le gouvernement modéré de Faulkner, composé moitié-moitié de catholiques et de protestants, celui qui avait signé les accords de Sunningdale, à démissionner. L'Ulster est à nouveau sans gouvernement et, une fois de plus, il apparaît clairement que tout le poids et la responsabilité de la situation reposent sur le gouvernement de Londres.

Véronique DESNAUX.

L'ULSTER, UN ÉTAT DE GUERRE CIVILE

EN 1921, quand l'Irlande obtint son indépendance, six comtés du nord formant le pouvoir de l'Ulster se séparèrent pour former un Etat autonome où prédominaient les protestants. Cette population protestante prenait son origine dans les colonies anglaises et écossaises implantées depuis trois siècles par la monarchie anglaise. L'établissement de ces « plantations » signifiait la confiscation des meilleures terres aux Irlandais de souche. La volonté de l'Angleterre d'utiliser les bourgeois et fermiers protestants comme « garnison » destinée à mater les petits tenanciers irlandais fut parfois contrecarrée par les prétentions à l'indépendance de cette bourgeoisie d'Ulster ; mais la division en deux communautés hostiles, les catholiques et les protestants, était acquise pour longtemps.

UNE PARTICIPATION AVANTAGEUSE POUR L'IMPERIALISME BRITANNIQUE

Malgré tous ses efforts, la politique du « diviser pour régner » de la bourgeoisie britannique se révéla impuissante à briser la lutte du peuple irlandais pour son indépendance qui avait repris au milieu du 19e siècle. La guerre ouverte menée par l'Angleterre contre les nationalistes du Sinn Fein en 1919 allait se solder en 1921 par la reconnaissance de l'indépendance de l'Irlande.

Mais l'Angleterre en limitait les effets au maximum. Elle exigeait que les représentants du nouvel Etat prêtent un serment d'allégeance à la couronne et à l'empire britanniques, mais surtout elle tirait parti de l'existence de la communauté protestante du nord pour diviser le pays en deux. Cette partition avait à l'époque d'incomparables avantages pour l'impérialisme britannique. Les effets immédiats en furent la guerre civile de juin 1922 à juin 1923, déclenchée et perdue par les républicains de l'IRA hostiles au traité de 1921. Le nationalisme irlandais se trouvait affaibli et la classe ouvrière profondément divisée. L'opposition entre l'Ulster et l'Eire (Irlande du Sud) maintenait le poids politique de l'Angleterre. La pénétration des capitaux ne s'embarrassait pas de la participation pour se développer au nord comme au sud.

En Ulster même, le clivage entre les protestants et les catholiques s'est perpétué depuis cinquante ans pour prendre un tour dramatique depuis la révolte des ghettos catholiques en 1969. Car s'il ne correspond pas au clivage de classe, il a conduit à une discrimination suffisamment poussée pour qu'elle comporte un certain fondement social.

UNE SITUATION DE PARIAS

Les catholiques sont effectivement frappés en priorité par le chômage, la misère, le manque de logements et l'inculture. En 1969, il y avait 20 % de chômeurs dans les districts catholiques de l'ouest contre 3 à 7 % dans ceux de la région de Belfast à forte majorité protestante. Les bas salaires, les plus mauvais emplois sont réservés aux catholiques et c'est chez eux que se trouve le taux le plus haut d'émigration.

Jusqu'en 1969, un système électoral censitaire défavorisait systématiquement les catholiques.

La coupure est entretenue dans tous les domaines de la vie. C'est ainsi qu'il y a des écoles catholiques et des écoles protestantes et que seules ces dernières sont reconnues écoles d'Etat.

DES PRIVILEGES FICTIFS

Pourtant, la plupart des protestants sont des ouvriers ou des petits fermiers tout comme les catholiques. Le quartier protestant de Shankill à Londonderry est aussi misérable que celui des Falls (catholique) et il en est de même à Belfast. Tout au plus les protestants attendent-ils un logement en priorité... Les « privilèges » des protestants sont en général purement fictifs. Par rapport au reste du Royaume Uni, les salaires pratiqués en Ulster sont d'ailleurs inférieurs de 5 livres par semaine en moyenne.

Mais si l'impérialisme britannique ne paie pas cher les titres de « citoyens loyaux » qu'il décernait volontiers aux travailleurs protestants, il a toujours su alimenter leur peur d'être rattachés à l'Irlande du Sud.

Il est vrai, par ailleurs, que, outre la crainte de devenir minoritaires et à leur tour des citoyens de seconde zone, la perspective d'être rattachés à un Etat arriéré pratiquant la censure, interdisant le divorce et la contraception, ce qui est le cas de l'Eire, n'a rien pour enthousiasmer les protestants de l'Ulster.

UN CLIMAT DE TERREUR

En l'absence d'une organisation authentiquement socialiste, les protestants n'ont pour seule perspective que de défendre farouchement le statu quo en se rangeant derrière les politiciens qui à leurs yeux le garantissent le mieux, c'est-à-dire les leaders les plus réactionnaires, les Paisley et les Graig.

Les travailleurs protestants sont d'autant plus renforcés dans cette attitude que les organisations nationalistes catholiques les considèrent comme des ennemis entravant l'unification de l'Irlande.

En face, les catholiques, minoritaires, sur le qui-vive, se regroupent autour des militants de l'IRA, dont la politique ferme plutôt qu'elle n'ouvre de réelles perspectives, mais qui semblent les plus aptes au moins à organiser une défense radicale, y compris par les armes, de la communauté catholique.

Et l'on aboutit à cette situation qui est celle de l'Ulster depuis des années : une partie de la population dressée contre l'autre partie, mettant toutes deux leur confiance chez ceux qui prônent la lutte armée, mais vivant toutes deux dans la peur de l'attente des exactions de l'armée anglaise. C'est une situation où le moindre faux bruit, la fameuse rumeur irlandaise, conduit à des affrontements sanglants.

Cette situation a été créée historiquement par l'impérialisme anglais ; mais aujourd'hui il n'est plus à même de la contrôler ni d'y trouver son compte. Certes, sa mainmise économique reste très forte puisque plus des trois quarts des investissements en Ulster sont d'origine britannique et que 90 % des exportations s'effectuent vers la Grande-Bretagne. Son emprise est également très forte sur l'Eire. Mais à présent la partition comporte surtout des inconvénients pour l'Angleterre. Elle est obligée d'arbitrer à grands frais une guerre civile, tantôt larvée, tantôt ouverte, à deux pas de chez elle. Nul doute qu'elle préférerait dominer paisiblement un Etat irlandais « uni », « indépendant » et stable.

Mais la communauté protestante ne l'entend pas de cette oreille, mobilisée derrière les leaders les plus extrémistes pour faire barrage à une telle solution. Et il n'est pas au pouvoir de l'impérialisme britannique de lui faire accepter ce contre quoi il l'a dressée depuis trois siècles. Pas plus qu'il n'est en son pouvoir de faire accepter son sort à la minorité catholique qui est décidée à ne plus subir la misère, les expéditions punitives et les humiliations quotidiennes.

DIJON

Grève des élèves-infirmières

Les élèves-infirmières de Dijon ont fait huit jours de grève du 18 au 26 juin pour protester contre les conditions dans lesquelles elles doivent effectuer leur stage de fin d'études. Elles demandent à **« être payées sans contrat pendant les mois de stage à temps complet sur la base du salaire d'une aide-soignante »** et **« un meilleur encadrement des stages par une augmentation du nombre d'infirmières-enseignantes ».**

L'ANFIDE ayant appelé à deux journées nationales de grève pour mardi et mercredi, les élèves se réunissent à l'école lundi soir et votent la grève pour ces deux jours. Mercredi après-midi, elles manifestent en ville et le soir, à l'assemblée générale, elles décident de poursuivre la grève jusqu'à lundi soir, date à laquelle doit se réunir le Comité technique de l'école.

L'administration ne tarde pas à réagir : dès que la poursuite de la grève est décidée, le directeur du CHR ferme l'école et l'internat aux grévistes. Les élèves de la promotion sociale, touchant un salaire du CHR, sont réquisitionnées dans leur stage. La réunion du Comité technique est repoussée à mardi. La directrice de l'école envoie des coups de téléphone et des télégrammes aux parents des élèves mineures pour les avertir que leur fille n'est plus à l'école mais sur les pelouses !

Mais le moral est bon et les élèves organisent leur grève. Tous les jours, elles se réunissent en assemblée générale pour faire le bilan des activités de la journée et prévoir celles du lendemain. Des tracts sont diffusés dans tous les services de l'hôpital, dans les cliniques, à l'hôpital psychiatrique, dans les FJT, en ville, dans les quartiers. Des groupes d'élèves vont faire signer une pétition de soutien là où les tracts ont été diffusés. Des contacts sont pris avec les autres écoles de la région. Les grévistes établissent un cahier de revendications.

Lundi, les élèves votent la reprise pour mercredi matin, après la réunion du Comité technique. Mais elles sont décidées à reprendre leur action après les vacances si elles n'ont pas obtenu satisfaction et, dès la rentrée, d'informer la nouvelle promotion des problèmes qui se posent.

Correspondant L.O

E.G.F.

La direction viole ses propres règlements

Pour accélérer les changements de tension, l'EGF a créé un groupe de changement de tension à Issy-les-Moulineaux, et d'autre part, centralisé certains services à Cornillon. Toutes ces réorganisations entraînent des mutations de personnel. Et une trentaine d'agents EGF de la DRD Paris (rue de Vienne), et du centre rue Lafayette et d'autres centres doivent être mutés à Cornillon (banlieue nord) et verront ainsi leurs conditions de transport empirer.

Dans ce cas, le statut de l'EGF prévoit l'attribution d'une indemnité de déplacement qui est de l'ordre de 8.000 F. Mais la politique de la direction est de payer cette prime au moins de monde possible et pour cela elle a trouvé plusieurs combines pour violer son propre statut. Par exemple : tous ceux qui ont postulé à l'avancement sur leur lieu de travail ont dû signer une feuille à la fin de laquelle était mentionnée en une petite phrase qu'ils accepteraient un poste à Cornillon. Dans ce cas-là ils ont perdu les dédommagements de la mutation d'office.

Dans certains services, il y a eu des revalorisations de postes, mais pour avoir droit à une revalorisation, il a fallu accepter de travailler « éventuellement » à Cornillon et aussi de perdre ces dédommagements de la mutation.

C'est un chantage scandaleux. Mais déjà une fois, face à notre indignation, la direction a reculé en acceptant d'indemniser les agents ayant « soi-disant postulé » depuis plus de trois ans. Et nous sommes décidés à lui faire respecter son statut pour tous.

Correspondant L.O.

GEVELOT

Des principes, nous en avons aussi

Mercredi dernier, la direction a licencié un camarade qui travaillait au Décolletage. Ce camarade avait refusé un travail que lui avait demandé un chef. Mais pour ces messieurs, un ouvrier doit obéir sans discuter et être bon à tout faire.

Il avait déjà travaillé à Gévelot auparavant pendant un an et demi comme OS 2, en était parti de son propre gré il y a huit mois et était revenu. Lorsqu'il a été réembauché, il y a deux mois, la direction n'a pas tenu compte de sa qualification précédente, et l'a employé comme OS 1.

Ainsi, il faudrait qu'à Gévelot nous acceptions non seulement nos bas salaires, mais en plus d'être déclassés.

Mais le licenciement de notre camarade n'est pas passé comme une lettre à la poste. Le mercredi après-midi, ses camarades des tours automatiques (décolletage) ont débrayé pendant trois heures. Et à leur tour ceux de l'équipe du matin ont également arrêté le travail le lendemain pendant plus d'une heure.

La direction n'a finalement pas retiré sa décision de le licencier. Mais si la direction a des principes, nous en avons aussi. Et à l'avenir, elle saura qu'il faut compter sur notre réaction quand elle fera ses mauvais coups à l'un d'entre nous.

Correspondant L.O.

L'accord CGT

Séguy et Maire.

Le 26 juin, la CGT et la CFDT ont signé un nouvel accord au sommet. Malgré les déclarations de Séguy et de Maire proclamant qu'il s'agit d'un accord « qui fera date dans le mouvement syndical », **que c'est** « un texte d'une grande portée » **tandis que** l'Humanité **ne craint pas de parler d'accord « exceptionnel » et même « historique », ce n'est pas la première fois que les deux grandes centrales signent un pareil accord. Et bien que la grande presse ait parlé « d'accord offensif » comme à chaque fois, le contenu ne prête pas à illusions.**

Déjà en janvier 1966 un pacte avait été signé entre la CGT et la CFDT, pacte qui fut réaffirmé en 1970. Cela n'a pas changé la politique timorée des deux organisations syndicales et cela n'a même pas empêché les querelles de boutiques d'apparaître à la première occasion.

L'accord du 26 juin ne révèle pas grand-chose de neuf sur les intentions de lutte de la CGT et de la CFDT. On en reste aux formules les plus vagues possibles, aux généralités sempiternelles : « l'action revendicative est un mouvement, un processus aux formes multiples (qui va de l'initiative syndicale de base à l'action la plus généralisée, de la forme la plus élémentaire à la grève illimitée)... ». **La grève illimitée mise entre parenthèses, voilà qui en dit long sur les réserves des centrales syndicales à l'égard de cette forme de lutte, réserve qui se concrétise la plupart du temps par une lutte acharnée contre les partisans « irréalistes » de ce moyen d'action.**

Mais le clou de l'accord est la position commune de la CGT et de la CFDT sur les organismes de direction que la classe ouvrière se donne parfois dans la lutte, tels les comités de grève.

Après avoir lourdement insisté sur les risques du recours à la grève illimitée susceptible d'engendrer « isolement » et « division », le texte ajoute : « une telle pratique rejette toute intervention extérieure au mouvement syndical dans la conduite des luttes. Elle refuse toute manipulation des délibérations collectives et récuse les comités antisyndicaux irresponsables »...

En clair, la CGT et la CFDT réaffirment leur intention de tout mettre en œuvre pour ne laisser aucune initiative à la classe ouvrière. De la part de la CGT cela ne saurait surprendre. Lors de la grève du Crédit Lyonnais, par exemple, elle s'est opposée sans relâche aux comités de grève. Que la CFDT signe un tel accord va peut-être surprendre certains qui y verront un tournant dans son attitude. Mais ce serait se tromper lourdement, car malgré ses déclarations sur l'autogestion — formule tiroir où l'on met ce que l'on veut — la CFDT, syndi-

L'affaire Motorola

Devant le cong

A Motorola (Toulouse) la section FO, animée depuis plus d'un an par des militants de Lutte Ouvrière, **a été démissionnée du jour au lendemain par l'Union Départementale sous les prétextes les plus fallacieux. En lieu et place des militants FO, les fonctionnaires de l'UD installaient une bande appartenant au groupe pro-patronal** « Unité », **dont certains membres avaient même fait le coup de poing contre les grévistes lors d'un récent conflit.**

Refusant de s'incliner devant le coup de force, les militants FO de Motorola ont entamé une campagne d'explication et de protestation dans les différentes sections de l'UD. Et comme le Congrès FO se réunissait à Toulouse la semaine qui a suivi l'exclusion, les militants exclus décidaient de saisir Bergeron de cette affaire. Au cours d'un rendez-vous, Bergeron, invoquant les « droits démocratiques » dans la Confédération et l'autonomie de décision des différentes fédérations, renvoya le « litige » devant les responsables nationaux de la Métallurgie. Pour ces derniers, la décision prise par l'UD 31 était « irrévocable ».

Les camarades de Motorola décidèrent alors de porter l'affaire devant le Congrès. Une motion fut distribuée par des délégués au Congrès, qui provoqua rapidement d'importantes discussions. Devant les remous provoqués, le Congrès fut interrompu pour donner la parole.... aux responsables de l'exclusion de nos camarades... et à eux seuls ! Devant les protestations, Bergeron dut pourtant intervenir en s'engageant à s'occu-

-CFDT

Un accord contre l'organisation autonome des travailleurs

cat réformiste, s'est de tous temps opposée aux comités de grève. Edmond Maire avait d'ailleurs clairement rappelé la position de la CFDT lors de son dernier Congrès. L'autogestion des luttes, pour lui, c'est laisser la direction des luttes aux syndicats mais surtout pas aux ouvriers eux-mêmes.

La déclaration du 26 juin réaffirme hautement cette position — et si la CFDT a participé localement à des comités de grève, ce fut plus par opportunisme, ou sur l'initiative de militants locaux, que par conviction. Il n'est pas question que cela se renouvelle et que de tels comités soient impulsés par des militants CFDT.

Mais qu'est-ce que cela va changer ? Les comités de grève qui se sont organisés dans le passé l'ont été de toute façon indépendamment de la volonté de la CGT et de la CFDT. Alors, dans les entreprises, les militants révolutionnaires auront comme avant à lutter contre les bureaucraties syndicales pour faire en sorte que les travailleurs prennent réellement leurs luttes en main. La situation aura au moins l'avantage d'être claire pour beaucoup. Ce texte traduit une nouvelle fois dans quel camp les directions de la CGT et de la CFDT se trouvent. En tout cas pas dans celui des travailleurs.

Pierre PLUMIER.

rès FO

per personnellement de cette affaire.

A la sortie de la séance, les camarades de Motorola qui vendaient Le Livre Noir de la répression à Motorola **eurent la confirmation de la sympathie rencontrée parmi les congressistes. La centaine de livres fut très rapidement épuisée.**

A l'heure actuelle, après une nouvelle entrevue avec Bergeron qui a réaffirmé que l'affaire Motorola ne concernait que la fédération de la Métallurgie, la commission des conflits est saisie. Et les militants de Motorola poursuivent leurs efforts pour informer un maximum de syndicalistes sur le coup de force accompli par l'UD 31 avec la bénédiction de la direction de Motorola.

Correspondant L.O.

LA REPRISE

Les travailleurs des Hauts Fourneaux étaient appelés à voter lundi 24 juin sur les propositions de la direction : sécurité accrue aux HF par la réglementation du changement des tuyères, embauche du nombre de fondeurs nécessaire et indemnisation partielle du lockout. Ce n'était pas le Pérou mais la direction avait reculé, trop sans doute à son gré puisqu'elle faisait savoir le lundi matin qu'elle retirait ses propositions. Elle espérait grâce à ce petit jeu que les travailleurs, écœurés, reprendraient la tête basse. Elle se trompait lourdement et la continuation du mouvement fut acquise par acclamation et confirmée à main levée.

Les séances de négociations ont, depuis, repris sans que les travailleurs — hauts fournistes en arrêt de travail et lockoutés — faiblissent le moins du monde, chacun sentant que l'issue du conflit serait décisive. Après quatre semaines de mouvement, les travailleurs ne voulaient pas rentrer battus.

Jeudi, la direction ayant fait de nouvelles propositions, un vote était organisé sur une indemnité de 60 F par jour de lockout, une prime de reprise uniforme de 100 F, une augmentation de 70 F pour les hauts fournistes, les sécurités maximum pour le changement des tuyères et l'étude d'une machine les changeant automatiquement. Ces propositions montraient un nouveau recul des patrons et c'est ce qui a été jugé suffisant par la CGT pour demander à ses adhérents de « prendre leurs responsabilités » et par FO pour appeler ouvertement à la reprise du travail. La CFDT, elle, se prononçait pour la poursuite avec apparemment une bonne partie des travailleurs puisqu'un vote organisé jeudi donnait 30 travailleurs pour la reprise et 39 contre. Vendredi, un nouveau vote était organisé sur les mêmes propositions, la CGT faisant le forcing pour faire reprendre, la CFDT étant toujours hostile à la reprise.

Par 95 voix contre 60, les hauts fournistes (ils sont au total 240) décidaient alors l'arrêt de la grève mais un bon nombre d'entre eux restent persuadés qu'il ne s'agit là que d'une amère demi-victoire alors que la victoire complète était à portée de la main. C'est pourquoi beaucoup ne sont pas satisfaits de l'accord.

UNE DIRECTION QUI DONNE DANS L'ODIEUX

Le directeur d'Usinor-Dunkerque n'a pas, et c'est le moins qu'on puisse en dire, l'estime du personnel qui travaille sous ses ordres, maîtrise y compris, puisqu'il a eu droit, peu de temps après son arrivée, il y a quelques mois, à une grève de cette catégorie du personnel d'encadrement.

S'étant fait précéder de sa réputation « d'avoir maté Usinor-Denain », il fait tout ce qu'il peut depuis son installation pour se rendre odieux au possible. Pour lui, tous les coups sont permis. On raconte dans l'entreprise qu'il lui est arrivé de se mettre en bleu — oh, pas pour travailler ! — et d'aller discuter incognito avec des ouvriers histoire de prendre la température et de surprendre on ne sait trop quels « fautifs ».

Flic ne dédaignant pas de jouer lui-même les petits mouchards, c'est à l'occasion des deux accidents mortels aux Hauts Fourneaux, qu'il a donné sa pleine mesure dans l'abjection. Il enverra sa gerbe à l'enterrement de J.-C. Delalleau — decorum oblige et ça coûte moins cher que les sécurités aux HF — mais quand les travailleurs demanderont que la direction prélève à chacun une journée de salaire pour la reverser à la veuve

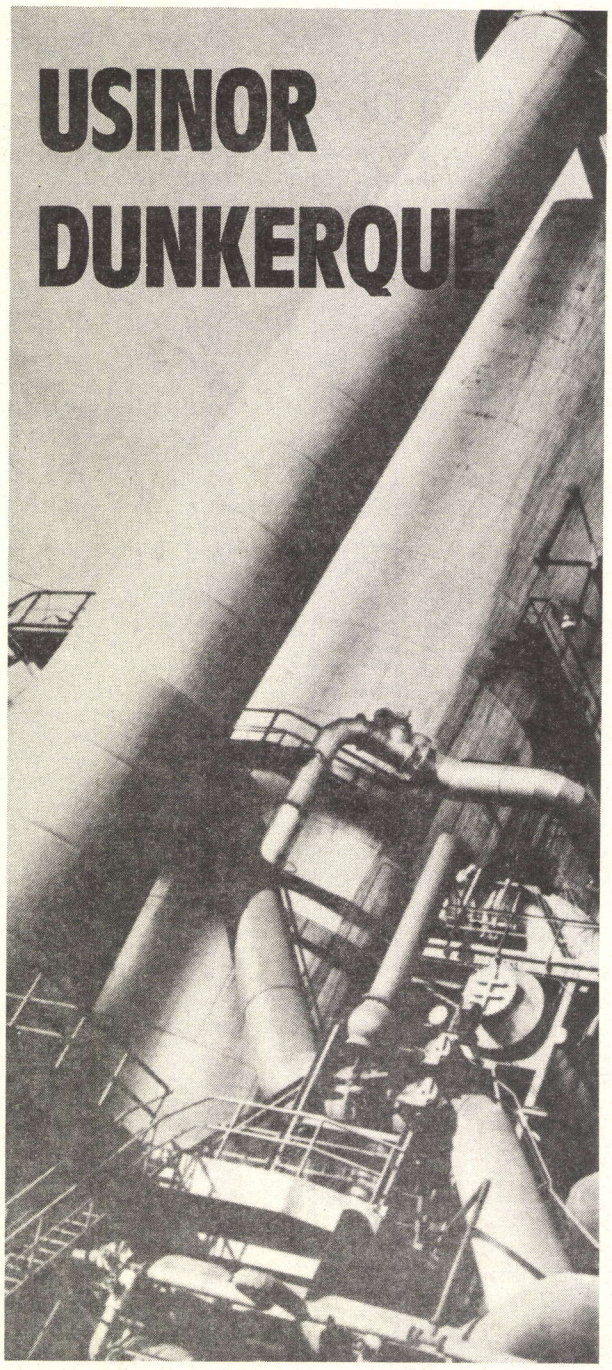

de leur camarade, un refus leur sera opposé. On ne va tout de même pas perturber les services administratifs pour la mort d'un ouvrier !

A propos des risques aux HF, M. Callewaert a déclaré au CE qu'ils **« ...ne dépassent certainement pas les risques supportés communément dans la vie courante, par exemple le risque de collision sur une route nationale entre deux automobilistes qui respectent scrupuleusement le code de la route ».** Deux morts en quinze jours, quatre blessés graves. M. Callewaert se déplace certainement en automitrailleuse blindée.

Enfin, commentaire du même Callewaert après l'accident mortel de Ramdanne Sebbane : **« Il n'avait pas à faire le singe sur le HF n° 1 ».**

Cette dernière réflexion à elle seule juge tout le personnage et la société qu'il défend. La vie des travailleurs y pèse moins lourd que quelques billets de banque.

Correspondant L.O.

E.G.C.C. (chantier de Vigneux)

5 SEMAINES DE LUTTE CONTRE UN NEGRIER

L'Entreprise Générale des Câbles et Canalisations sous-traite pour les P et T. C'est une de ces petites maisons (le LMT et l'Alsthom en ont d'autres sous leur coupe) qui embauche des travailleurs immigrés pour creuser des tranchées et tirer des lignes téléphoniques.

Au chantier de Vigneux, où il y a une vingtaine d'immigrés, on peut faire comme sur bien des chantiers jusqu'à 250 heures par mois, payées 5,62 à 6,12 F de l'heure. On y loge dans d'immondes roulottes, au milieu du « dépôt »... qui n'est en fait que le dépôt d'ordures municipal ! Question sécurité : rien. Accidents et maladies vont bon train.

Depuis le 16 mai, ce petite bagne est arrêté : tous les chantiers de la région parisienne et le siège de Paris sont en grève. A Vigneux, le dépôt est occupé et le matériel (estafettes et voitures comprises) est bloqué par les grévistes.

Pourquoi la grève ? Parce qu'après deux semaines d'attente, le patron — au bord de la faillite — n'avait toujours pas versé les salaires d'avril. Il devait même de l'argent sur février et mars à certains ! Quand il a vu la grève, il a fait le tour des chantiers, distribuant des chèques pour faire reprendre le travail... mais les chèques n'étaient pas couverts !

Depuis, c'est-à-dire depuis deux mois maintenant, on ne l'a guère revu sur les chantiers, où le travail est toujours arrêté et le matériel bloqué. Mais on pu le voir, par contre, tour à tour, brandir la carotte ou menacer du bâton. Probablement comptait-il remettre la main sur le matériel, puis, « moyennant finances », faire passer le tout — matériel, commandes de travaux encore en cours et quelques non-grévistes sans travail — dans les mains d'une entreprise similaire.

Ainsi donc, le 14 juin, le patron négocie et accepte :

— de régler les sommes dues sur février et mars,

— de payer les salaires d'avril,

— mais de ne payer que 40 heures sur le total des jours de grève,

— de ne verser que 50 % des congés payés le 10 juillet... et le reste le 10 août.

C'était déjà un important signe de recul. Mais les grévistes exigent leur dû, tout leur dû. Il n'y a plus ni crédit, ni cadeau à faire à un spécialiste des chèques sans provisions.

Dans le même temps d'ailleurs, le patron a tenté d'obtenir un jugement en référé ordonnant l'évacuation du chantier. Mais il faut croire que la justice et la police ne sont guère pressées de voler au secours d'un petit agioteur en faillite, au risque de créer une « affaire » dans toute la région. Et le juge des référés de Corbeil vient de renvoyer la chose à la fin juillet... c'est-à-dire à la trinité.

Depuis, le patron semble faire machine arrière et il a annoncé pour ce mercredi le paiement intégral des sommes dues. Reste à savoir s'il le fera, ou s'il bluffe encore un coup, espérant achever une grève qu'il sait longue et difficile. Mais les grévistes, eux, savent qu'ils peuvent obtenir leur dû, même si, à coup sûr, cela veut dire la fermeture de la boîte. Ils n'ont pas tenu trois mois sans salaires pour rien. Comme on entend souvent ici : « On a rien à y perdre ». Et puis ils sont bien décidés — quitte à le mettre à genoux — à faire payer leur négrier.

Drôle de social

pour mieux comprendre !

● *CREUSOT-LOIRE - LE BREUIL (Le Creusot)*

Depuis que les Aciéries sont en grève, la direction n'a pratiquement rien lâché. Par contre, sa dernière trouvaille a été de mettre en place des commissions de travail.

Quatre commissions paritaires, direction-ouvriers, englobant certains secteurs de l'atelier : Four, Parc, Fosse.

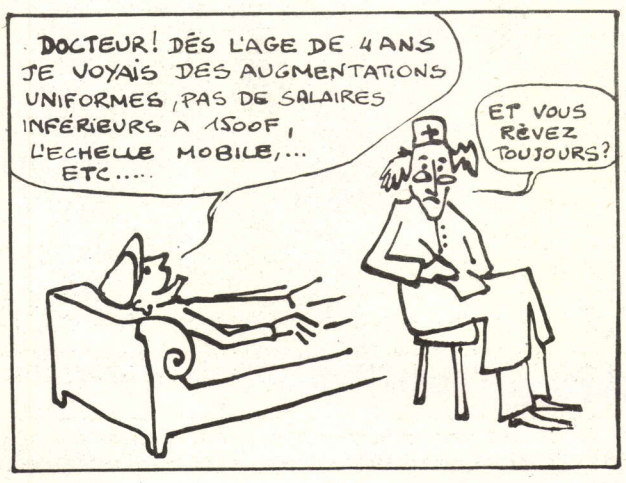

Mais la direction met son droit de veto : pas de délégués ! Pas de discussions sur les salaires !

En échange, la direction nous a amené quatre psychologues, pour mieux comprendre... que la direction nous prend pour des attardés mentaux !

Pas besoin de psychologie pour savoir que nous exigeons 15 00 F par mois minimum et quarante heures immédiatement. Et si la direction n'a pas encore compris, faudrait qu'elle aille voir ses psychologues !

formation continue... interrompue !

● *POLYMECANIQUE (Pantin)*

La direction a décidé d'arrêter les cours d'alphabétisation, sous prétexte que cela lui coûte trop cher, et veut faire avec cet argent des cours aux cadres, techniciens, etc. Ce qui, pour elle, rétablirait l'équilibre du budget. Mais pourquoi ceux-ci et pas ceux-là, car l'alphabétisation ne touche que des ouvriers des catégories les plus mal payées.

Nous ne sommes pas contre le fait que les travailleurs, quelle que soit leur qualification, participent à la formation permanente ; mais ce que nous ne voulons pas, c'est que la direction fasse des cours aux plus hauts salaires au détriment des plus bas.

De plus, en arrêtant ces cours, le patron licencie l'institutrice, ce qui est intolérable. Il supprime ainsi pour un bon nombre de travailleurs le moyen d'acquérir un minimum d'instruction.

Il serait peut-être bon de faire sentir directement notre mécontentement à la direction, si elle ne revient pas sur cette décision.

Pas à nous de faire les frais

non au chômage forcé

● *CITROEN (Saint-Ouen-Les Epinettes)*

La direction continue à nous imposer des jours chômés, mais, selon sa méthode habituelle, elle fait tout pour nous diviser et nous opposer les uns aux autres.

Le 17 et le 18 juin, la normale et les équipes de Saint-Ouen et des Epinettes ne travailleront pas, mais les presses du groupe 7 tourneront à leur cadence habituelle, les entraîneurs du groupe 8 travailleront aussi, ainsi que les équipes de nuit à Saint-Ouen et aux Epinettes.

La direction se moque de nous ! Elle n'hésite pas à nous faire chômer tour à tour, en nous payant seulement à 60 % de notre salaire.

Ce n'est pas à nous de faire les frais de la crise du capitalisme. Ce système, c'est Citroën qui en profite, c'est à lui de payer, pas à nous. Nous ne sommes pas contre le fait de travailler un jour de moins et de nous reposer un peu, mais ce que nous voulons, c'est que Citroën nous paye les jours chômés à 100 % et que ces jours ne soient pas récupérés, comme maintenant.

exploités et escroqués

● *POLYMECANIQUE (Pantin)*

La Coop Régie, société de travail par intérim, qui employait entre autres une quinzaine de personnes travaillant à la Poly, vient de mettre la clef sous le paillasson, pour cause de faillite.

Qu'un patron disparaisse en tant que tel ne nous dérange pas le moins du monde. Mais celui-ci n'a pas, depuis cinq, six et même sept semaines, rétribué ses employés. Il ferme boutique, fait trois petits tours et puis s'en va. Mis dans l'impossibilité de réclamer leur dû à ce voleur, des intérimaires sont allés voir jeudi le chef du personnel de la Poly. Celui-ci a promis de faire verser des acomptes à ces ouvriers. Mais cela a dû apparaître comme une folle largesse à ces messieurs bien nantis, si bien que, le lendemain, ils revenaient sur cette mesure « trop hâtive ». On promit alors en échange à nos camarades que la Poly essayerait de les faire embaucher par une autre agence.

Ainsi, au bout d'encore une semaine de travail, ces ouvriers auront peut-être une paie. Pour l'arriéré, les camarades intérimaires étaient renvoyés à l'inspection du Travail et aux tribunaux.

Ces quinze ouvriers ont engraissé deux patrons, et celui de la Poly au même titre que l'autre. Et maintenant que ces travailleurs réclament ce pour quoi ils triment toute la journée, que fait le patron de la Poly ? Il adresse ces travailleurs à un troisième voleur, aussi peu recommandable que les deux autres.

Tous les intérimaires doivent être embauchés à la Poly ! Nous ne devons pas accepter de statuts différents.

Les joies du boulot

les olympiades, façon Berliet

● *BERLIET (Vénissieux)*

Lorsque l'on travaille en équipe chez Berliet, on a vraiment intérêt à s'entraîner à la course à pied, si on veut manger dans les temps.

En effet, avec une demi-heure pour aller manger, c'est la cavalcade. Surtout lorsqu'il faut traverser l'usine pour aller à la cantine et en revenir. Il faudrait avaler le repas en moins de dix minutes. C'est bien un comble !

Et non seulement la direction voudrait nous infliger ce régime de dingues mais, en plus, elle prétend sévir lors-

qu'on est un peu en retard pour reprendre le boulot. C'est ce qu'elle a fait la semaine dernière, où plusieurs camarades de DE 5 se sont vu retirer un quart d'heure.

La direction n'a qu'à allonger la durée de la pause, ce n'est pas ça qui la ruinera. Car nous n'avons, en tout cas, l'intention ni de nous transformer en Jazy, ni d'attraper un ulcère à l'estomac !

la résolution paye

● *PARIS-RHONE (Lyon)*

Le 7 juin, une panne de courant s'est produite vers 16 heures à l'atelier 23.

La maîtrise des « poids lourds » a voulu alors faire quitter le travail aux équipes, bien entendu sans les payer. Mais, devant la détermination de nos camarades, elle a dû faire machine arrière et a bien su trouver à les occuper.

Faire les frais d'un incident indépendant de notre volonté, il n'aurait plus manqué que ça !

attention, avalanches !

● *BERNARD-MOTEURS (Rueil)*

Mardi dernier, dans l'atelier central, à l'endroit où sont empilées des caisses (juste à côté du panneau « défense de gerber » !), la caisse qui se trouvait en dessous d'une pile s'est déboîtée et les trois autres se sont retrouvées en équilibre instable.

Immédiatement alerté, le chef de l'atelier est accouru, escorté d'une bonne demi-douzaine de contremaîtres et de chefs d'équipe, pour constater les faits et essayer de rétablir la situation. Il fit appel à trois caristes et dirigea la manœuvre, mais le seul résultat fut de tout faire écrouler. Dans une note de service, Leclair demandait de sanctionner ceux qui ne respectent pas les consignes de sécurité.

Alors, va-t-il se sanctionner lui-même ?

Quel zèle !

chaud-chaud la casquette

● *RENAULT - Dpt 14 (Billancourt)*

La semaine dernière, en équipe du soir, les gardiens étaient particulièrement en quête de cartes d'usine. Les réflexions fusaient : « Votre carte, où allez-vous ? » Elle est bien bonne : où pourrions-nous aller. à 14 h 36, devant les grilles Zola ?

Certainement pas à la piscine ou à la pêche, à notre

grand regret d'ailleurs. Mais puisque le ridicule ne tue pas, certains gardiens sont même allés jusqu'à dire : « Qui me prouve que vous travaillez à la Régie ? »

Connaissent-ils beaucoup de gens qui seraient prêts à passer neuf heures dans les ateliers et qui ne travailleraient pas chez Renault ?

Direction raciste

droits égaux pour tous les travailleurs

● *RENAULT (Billancourt)*

La Régie récidive. Elle refuse d'accorder le poste de délégué syndical au représentant de la CFDT à Flins, sous prétexte qu'il est Marocain. On se souvient qu'au début de l'année la direction avait tenté la même opération à Billancourt à l'encontre de deux délégués syndicaux CGT.

Ce comportement est d'autant plus scandaleux qu'à Flins une poignée de racistes raye systématiquement, aux élections de délégués du personnel, les noms de tous nos camarades émigrés. La direction va dans le même sens : elle raye, elle aussi, le nom d'un délégué syndical pour la seule raison qu'il est émigré.

UNE NOUVELLE LOI RÉGIT LES COMITÉS D'HYGIÈNE ET DE SÉCURITÉ

LA loi du 27 décembre 1973 sur les conditions de travail a été complétée le 1er avril 1974 par un décret d'application portant sur la réforme des Comités d'hygiène et de sécurité.

Certes, ce n'est pas la révolution dans le contrôle des travailleurs sur la sécurité. La réforme est de portée modeste : elle comporte certains avantages par rapport à ce qui existait, mais aussi quelques pas en arrière.

La constitution des Comités d'hygiène et de sécurité

La création d'un Comité d'hygiène et de sécurité devient obligatoire dans un établissement industriel à partir d'un effectif de trois cents au lieu de cinq cents personnes. Le nombre des représentants du personnel est augmenté : trois entre trois cents et cinq cents personnes ; six de cinq cent un à mille cinq cents personnes, neuf au-dessus de mille cinq cents.

Par ailleurs, les membres des CHS des entreprises de plus de trois cents personnes bénéficient à partir de cette date des mêmes protections légales que les délégués du personnel ou du CE.

Certes, c'est un avantage important par rapport à ce qui existait auparavant ; on peut même presque dire que ce sont les deux seuls points avantageux, en dehors du constat de cause de danger imminent.

La répartition entre ouvriers, cadres et maîtrise s'établit normalement comme suit : un tiers de représentants des cadres et de la maîtrise. Mais il peut être demandé une répartition différente, qui tienne mieux compte de la réalité de l'entreprise et de la répartition des différentes catégories. En cas de désaccord avec l'employeur, l'inspecteur du Travail tranchera.

La désignation des membres du CHS se fait conjointement par les délégués du personnel titulaires et les délégués titulaires au Comité d'entreprise.

On peut ainsi désormais créer plusieurs CHS dans une même entreprise, ou créer des sections particulières dans certains ateliers. Ainsi une usine qui comprend trois mille salariés peut, pour une partie de l'usine comprenant mille cinq cents salariés, créer un CHS de neuf membres, pour une autre partie de l'entreprise, comprenant mille membres, un CHS de six membres et pour le reste de l'entreprise un CHS de trois membres. Les différents CHS coordonnent par la suite leurs activités.

Le danger est qu'il sera parfois plus difficile, en cas de trop grande décentralisation, de contrôler ce qui se passe dans les petits CHS, les patrons pouvant plus facilement faire pression sur de petits secteurs.

Là aussi, en cas de désaccord, c'est l'inspecteur du Travail qui tranche.

Les pouvoirs du CHS

Les membres du CHS sont dorénavant élus pour deux ans au lieu d'un an auparavant. Les membres du CHS n'auront leur temps rémunéré comme temps de travail que dans deux cas : 1) pour les réunions ordinaires ou extraordinaires ; 2) pour les visites en atelier accompagnées d'un représentant de la direction, ce qui est restrictif par rapport à ce qui existait auparavant, lorsque la loi n'était pas explicite. Cela a été fait, paraît-il, pour éviter les abus. Mais, de fait, cela limite très sensiblement, là où les employeurs le veulent, l'action des membres du CHS qui ne bénéficient pas par ailleurs d'un mandat.

Constat d'une cause de danger imminent

C'est un point très important qui permet aux représentants du CHS de faire pression beaucoup plus efficacement qu'auparavant sur l'employeur pour l'obliger à agir, en cas de risque d'accident. Mais c'est loin de faire le compte, car cela ne donne pas au CHS le pouvoir de faire arrêter un travail effectué dans des conditions dangereuses.

Voilà ce qui est publié à ce sujet dans Liaisons Sociales : « Si un délégué membre d'un de ces organismes paritaires (CHS ou SHS) constate qu'il existe une cause de danger imminent :

— il avise immédiatement le chef d'établissement (directeur gérant ou préposé) ;

— il consigne cet avis sur le registre des procès-verbaux et des rapports établis à cet effet.

Si le chef d'établissement n'estime pas devoir interrompre les travaux signalés comme dangereux, il doit communiquer dans un délai de vingt-quatre heures l'avis du représentant du personnel assorti de ses propres observations à l'inspecteur du Travail. Le non-respect de cette communication est sanctionné d'une amende de 500 à 3.000 F appliquée autant de fois qu'il y a de salariés dans l'entreprise concernés par la ou les infractions relevées ; en cas de récidive, d'un emprisonnement de deux mois à un an et d'une amende de 2.000 à 50.000 F ou l'une de ces deux peines seulement ».

Cela est un incontestable progrès, il faut le dire, surtout dans les petites entreprises. Car, dans les grandes, l'employeur se fera fort de transmettre les constats en les agrémentant de remarques mensongères, l'infraction n'existant que s'il ne transmet pas.

Malgré tout, cela constituera un moyen de pression supérieur à ce qui existait, l'employeur pouvant plus difficilement dégager sa responsabilité en cas d'accidents survenus après l'établissement d'un constat de cause de danger imminent.

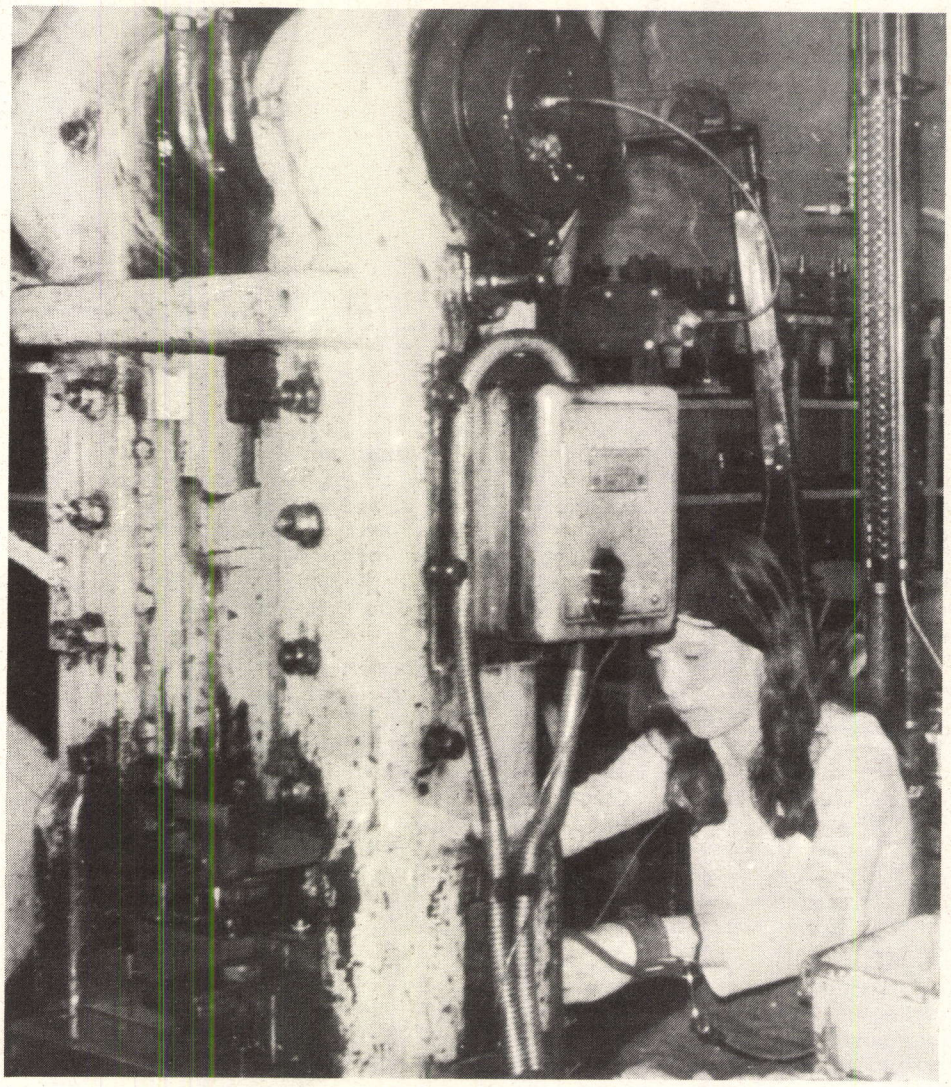

Les systèmes de sécurité quand ils existent sont les moins coûteux pour les patrons, les plus pénibles pour les travailleurs. (Ph. L.O.)

Et les représentants au CHS doivent utiliser systématiquement cette possibilité.

La réaction des employeurs et celle que doivent avoir les militants ouvriers

Les patrons ont accueilli diversement cette nouvelle loi. Dans certaines entreprises (rares), là où règne « un bon climat de coopération », ce sont eux-mêmes qui ont pris l'initiative de convoquer le CE afin d'élargir le CHS.

Mais, partout ailleurs, les patrons se montrent réticents. D'ailleurs l'UIMM, le groupement national des patrons de la Métallurgie, a établi une note conseillant à ses adhérents de ne pas tenir compte, si cela les gênait, des nouveaux textes, en particulier en ce qui concerne l'élargissement du nombre de représentants du personnel.

Evidemment, la sécurité est un sujet sur lequel les patrons sont très durs à la détente, car c'est directement leurs bénéfices qui sont en cause. Et c'est évidemment un domaine où les textes ne sont pas suffisants pour les faire céder.

Mais, dans le domaine de la sécurité, il faut que les militants ouvriers se servent de tout ce qui peut les aider. Et, ne serait-ce que vis-à-vis des travailleurs, il n'est pas indifférent de s'appuyer sur des textes légaux. Cela renforce le crédit de l'action qui est menée. Et il faut même faire une publicité systématique de toutes les possibilités que donne la loi pour obliger les patrons à respecter la sécurité.

Certes, cette nouvelle loi ne change pas énormément de choses à la précédente, en particulier elle reprécise que le CHS n'est qu'un organisme consultatif : « Il conseille ou avise mais ne peut prendre des décisions ou contraindre le chef d'entreprise, celui-ci restant le seul responsable de l'observation des règles d'hygiène et de sécurité dans l'entreprise ». Mais il faut se servir systématiquement de ce qu'elle a de progressif et, parallèlement, faire prendre conscience à chaque travailleur que la lutte contre le risque d'accident ou de danger pour la santé est possible et qu'il peut lui aussi y contribuer.

Le scandale permanent des bas salaires

LES récentes statistiques officielles (parues en mai 1974) de l'INSEE, concernant les salaires, ont suscité à travers la presse des commentaires étonnés — et étonnants ! — de la part de certains journalistes qui semblent soudain découvrir l'évidence : en France, 53,3 % des 13,5 millions de salariés gagnent moins de 1.800 F par mois, dont 72 % des femmes et 45 % des hommes. Mais, puisque nous en sommes à redécouvrir ce qui est pour ainsi dire de notoriété publique, il faut souligner non seulement qu'effectivement plus de la moitié des travailleurs (dont une majorité de femmes) sont loin de toucher 1.800 francs, mais qu'encore 600.000 d'entre eux sont payés au SMIC, tandis que 250.000 autres perçoivent des salaires à peine supérieurs. Enoncer ces chiffres ne suffit d'ailleurs pas pour connaître les revenus réels de la population laborieuse de ce pays. Car l'ensemble de ces salaires entre dans les statistiques avant d'avoir été amputé par l'impôt sur le revenu (or, toujours de source officielle, seuls les revenus déclarés par des tiers — donc les salaires déclarés par les patrons — sont reconnus comme véridiques et ne peuvent échapper au fisc).

Le fait que près d'un million de travailleurs touchent le SMIC ou un peu plus, tandis que la majorité reçoit moins de 1.800 F, est en droit de susciter l'indignation beaucoup plus que la surprise. Surtout lorsqu'à côté des exclamations « Mais comment peuvent-ils vivre dans de telles conditions ? », la presse étale les commentaires officiels concernant l'augmentation du SMIC qui « nécessite des semaines ou des mois de discussions avant de pouvoir être appliquée ». Et c'est avec parcimonie que les mêmes discussions ont fini par accoucher de la décision de porter hardiment le SMIC à 1.213 F par mois pour quarante-trois heures de travail par semaine, soit tout juste un peu plus de 1.000 F pour quarante heures !

Les commentateurs de l'INSEE qui, avec raison, semblaient considérer 1.800 F de salaire mensuel comme un minimum pour, à l'heure actuelle, vivre à peu près correctement, n'ont donc pas fini de s'étonner devant la situation réservée à la population laborieuse. Ils pourront même relever avec gravité la contradiction permanente entre les besoins réels des travailleurs et les bas salaires. Cela n'empêchera en rien de se perpétuer le scandale d'une politique toujours favorable aux patrons, en matière de salaires comme dans les autres domaines. Un scandale que Giscard n'a aucune honte à qualifier de « justice dans les limites du raisonnable ».

L.P.

livres

LA GUERRE D'ALGÉRIE

d'Yves Courrière

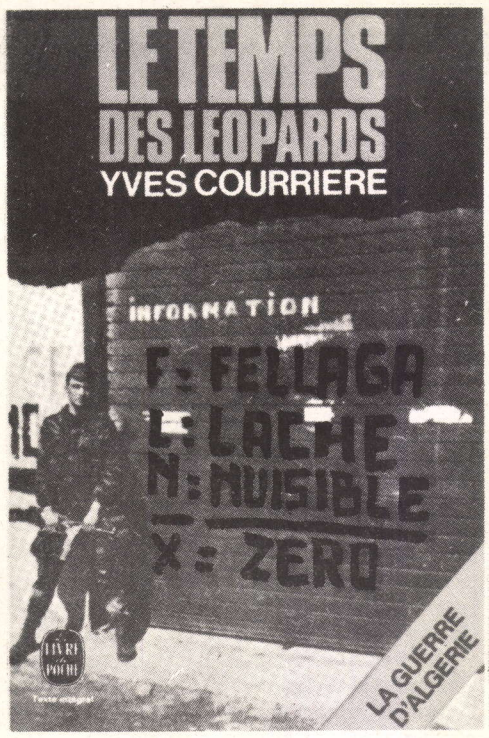

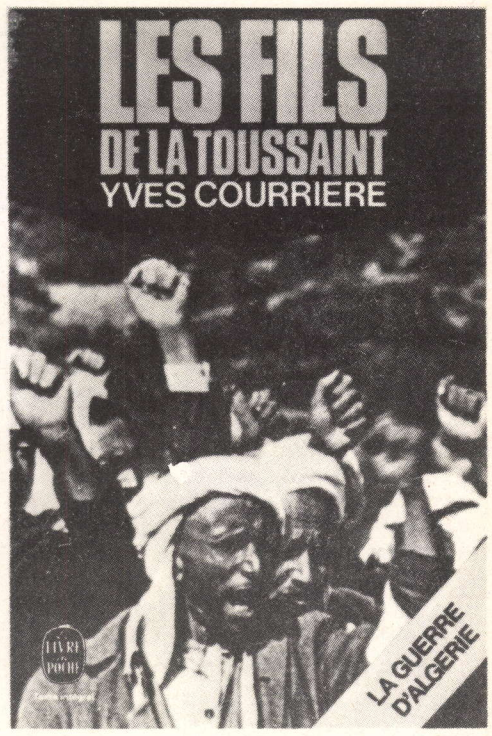

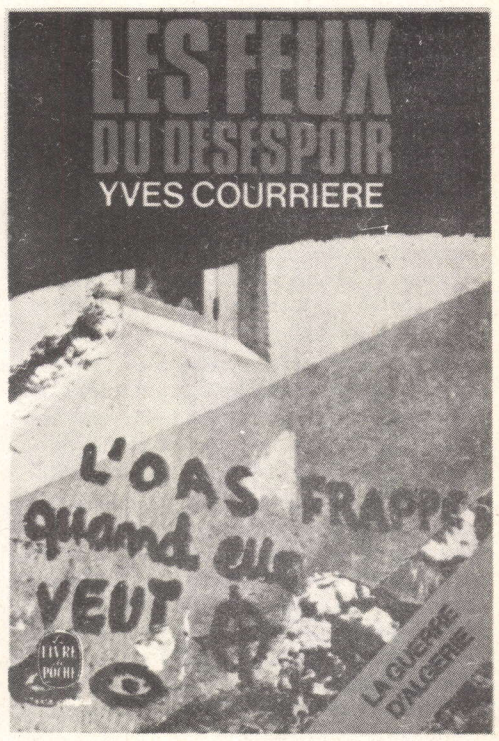

POUR qui ne se laissera pas rebuter dès l'abord par le volume du livre de Courrière (2.800 pages en tout), c'est là sans doute le récit le plus complet et le plus détaillé sur la guerre d'Algérie. Il s'agit d'une œuvre de journaliste et non d'historien, d'un témoignage plutôt que d'un jugement politique.

Il n'en reste pas moins que La guerre d'Algérie **est le résultat d'un considérable travail de documentation et qu'elle apporte au lecteur d'innombrables renseignements, documents et témoignages sur cette guerre, tant en ce qui concerne le FLN que l'armée, le gouvernement, les colons, les pieds-noirs.**

Courrière n'a pas seulement raconté les faits, les événements, les manœuvres politiques et les grandes opérations militaires, il s'est aussi attaché à rendre l'état d'esprit des gens, tant des dirigeants militaires, des fonctionnaires du gouvernement, des militants du FLN que des masses engagées dans un drame dont l'enjeu était, pour les Algériens, la dignité et l'indépendance, pour les pieds-noirs, la possibilité de continuer à vivre dans un pays qu'ils considéraient comme le leur.

Grâce à cette peinture très humaine de la guerre d'Algérie, on voit combien, en 1954, lorsqu'éclatent les bombes de la Toussaint, rien n'est définitivement joué en ce qui concerne les relations entre la majorité du peuple algérien et la minorité des petits pieds-noirs ; comment aussi le fossé qui sépare les deux communautés sera consciemment élargi jusqu'à devenir un abîme de haine, du fait surtout de la volonté délibérée du gouvernement et des gros colons qui bloquent toute négociation, toute réforme, puis de celle de l'OAS qui vise à utiliser le désespoir de la masse des pieds-noirs pour lancer un mouvement fasciste en métropole, mais aussi du fait de la politique nationaliste du FLN.

En dehors de la riche documentation qu'il apporte, c'est cet aspect du livre de Courrière qui est le plus attachant. Car, sans cela son aspect journalistique et souvent romanesque serait souvent fort agaçant. Bien qu'on sache que Courrière s'appuie sur des sources solides, ses reconstitutions minutieuses de l'emploi du temps des protagonistes, du cadre (jusqu'à la météorologie) dans lequel ils agissent et surtout des dialogues font souvent trop « léché ». Bien gênant aussi est ce parti pris de Courrière de ne rapporter sur les gens que les jugements qu'ils portent sur eux-mêmes, ou les uns sur les autres, à cinq ans de distance (le livre a été commencé en 1967), de ne juger les événements qu'au travers des appréciations qu'en donnent soit les intéressés, soit leurs adversaires. C'est particulièrement visible en ce qui concerne le FLN et le MNA, dont l'histoire est faite presque exclusivement à partir de sources FLN, ce qui est pour le moins sujet à caution.

Enfin, le principal reproche que l'on peut faire au livre de Courrière, c'est l'absence de jugement et de perspectives politiques. En définitive, au travers de ce récit, tout se ramène à l'affrontement d'individus, qui, s'ils avaient été moins aveuglés par les passions, auraient facilement réussi à s'entendre. Hormis les gros colons algériens, tant les militaires que les membres successifs du gouvernement général d'Alger n'ont, si on l'en croit, fait de l'Algérie le champ d'une guerre sans merci que par manque de courage moral, par excès de confiance en eux, de mépris de l'adversaire, d'aveuglement politique. De même, Courrière ne porte au passif des dirigeants FLN que la politique de terrorisme aveugle.

Courrière n'envisage pas, alors que la richesse des faits qu'il énonce permet de l'entrevoir, que, si l'Algérie pouvait devenir un pays où règne la fraternité entre les deux communautés, cela ne dépendait pas des qualités morales, de l'intelligence des uns ou des autres, mais de choix politiques fondamentalement différents, du côté nationaliste comme du côté pied-noir.

Il n'empêche que La guerre d'Algérie, **malgré tous ses défauts, est un livre passionnant pour qui veut apprendre ou revivre ce que furent ces sept ans, comment ils ont pu marquer toute une génération.**

André ROUSSEL.

La guerre d'Algérie. Yves Courrière. Livre de poche. Quatre volumes quadruples. 32 F.

ERSATZ

de René Fallet

Hitler n'est pas mort. Il s'est fait remplacer pour son suicide par un sosie, garde champêtre de son état, dont il a pris la place. Et, en 1973, le voici, à la retraite depuis longtemps déjà, dans un hospice de vieillards.

Entouré de gens de sa génération profondément marqués par le nazisme, il coule des jours heureux, animé de deux seuls soucis : ses desserts et la conquête de sacs en papier qu'il se délecte à faire éclater.

C'est un « nouveau » qui va rappeler au garde champêtre qui il est réellement, faire se réveiller sa mégalomanie, lui redonner l'espoir de retrouver sa grandeur perdue.

Cette fiction est contée de façon souvent fort drôle, René Fallet usant avec bonheur de ce Hitler vieilli et sans force, sans dignité, ramené au rang de n'importe quel vieillard souffreteux et maniaque.

Mais la peinture de ces faiblesses chez tous ceux qui entourent cette ruine donne souvent un sentiment de gêne au lecteur : la peinture de la misère morale et physique des pensionnaires de l'hospice, avec une raillerie systématique, laisse croire que Fallet met une croix sur l'humanité qui a dépassé 65 ans. A moins que, germanophobe sans le dire, il n'applique ce jugement qu'aux Allemands !

A.R.

Ersatz, **de René Fallet. Editions Denoël. Prix : 26 F.**

LISEZ, FAITES LIRE

Une travailleuse révolutionnaire dans la campagne présidentielle

UNE TRAVAILLEUSE RÉVOLUTIONNAIRE dans la campagne présidentielle

Interventions télévisées et textes divers

Lutte Ouvrière **vient de publier, sous le titre :** Une travailleuse révolutionnaire dans la campagne présidentielle, **un recueil des interventions de notre camarade Arlette Laguiller, au cours de sa campagne présidentielle. Ce recueil comprend, outre les interventions radiotélévisées de notre camarade, des extraits d'un certain nombre de meetings, et, en annexe, une partie de nos textes politiques édités pendant la campagne.**

La campagne d'Arlette, ainsi, doit se prolonger par la diffusion de ce livre. Celui-ci est disponible, au prix de 15 F, dans tous les kiosques de presse. On peut également l'obtenir en écrivant à Lutte Ouvrière, **BP 233-75865 Paris Cédex 18 et en joignant un chèque de 15 F (à l'ordre de Michel Rodinson).**

FEUILLETON

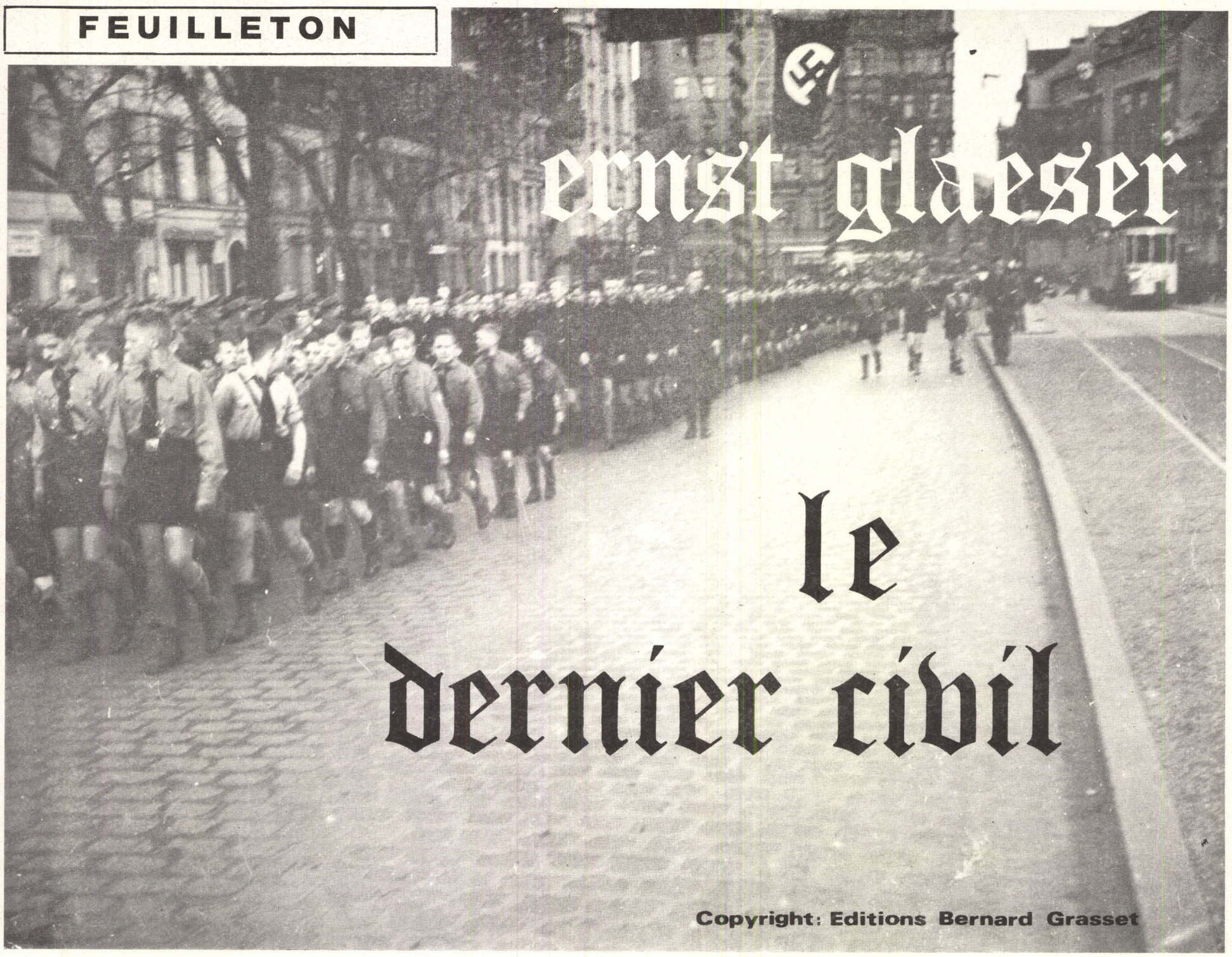

ernst glaeser

le dernier civil

Copyright: Editions Bernard Grasset

(Ph. Viollet)

Ernst Glaeser, né en Allemagne en 1902, acquiert en 1928 la célébrité avec son roman Classe 22. **Toute une génération d'adolescents grandie pendant la guerre de 1914 y retrouve son désarroi.**

Puis, paraît La Paix, **récit de la révolution allemande où les sympathies du héros vont aux spartakistes. Saisissante peinture de la façon dont les sociaux-démocrates voulaient « faire la révolution », dans « l'ordre » et sans les ouvriers, ce roman l'est aussi de la répression qui s'abattit et du découragement qui s'ensuivit.**

C'est juste avant la prise du pouvoir par Hitler que paraît Le dernier civil. **Ce roman, le dernier de la trilogie, est le tableau de la vie d'un petit village allemand, Siebenwasser, aux prises avec la montée du nazisme. Il relate comment, sur la base d'une crise sociale et économique de plus en plus profonde, la démagogie fasciste gagne du terrain, comme une gangrène, et de quoi elle est faite : d'anticommunisme et d'antisémitisme essentiellement. Il relate les premiers pas de l'organisation fasciste paramilitaire locale ; et la panique et la colère de la petite-bourgeoisie lorsqu'elle découvre soudain qu'elle est ruinée par l'inflation et les faillites en chaîne.**

RESUME

On est en 1927. Accompagné de sa fille Irène, Jean-Gaspard Bäuerle fait route pour l'Allemagne, une Allemagne qui est pour lui, depuis 1918, un pays démocratique.

Assis dans le bar du navire, il évoque ses souvenirs : son père, ouvrier menuisier à Siebenwasser en Wurtemberg, qui doit émigrer aux USA à cause de sa haine de la Prusse et du despotisme impérial ; ses débuts comme ouvrier métallurgiste ; la misère, les études qu'il parvient à faire, à force de volonté et de privations. Enfin, en 1900, il invente une machine à faire artificiellement de la glace et devient un riche industriel. En 1908, il épouse une jeune Mexicaine, qui meurt en donnant naissance à Irène.

Vers la même époque, dans un village proche de Siebenwasser, le jeune Kalahne, fils d'un paysan besogneux, exerce, par son intelligence et son ambition, une véritable fascination sur ses camarades d'école. Ils forment une sorte de confrérie dont la devise est : « Mourir plutôt qu'être esclave ».

(6)

Le jeune homme étant totalement inapte à faire un paysan, le vieux Kalahne le laissa faire ses études. Mais son instinct paysan était encore assez solide pour qu'il lui fît étudier le droit, en lui interdisant de perdre son temps avec des fariboles philosophiques. Le garçon reconnut sa chance et se lança. Grâce à son intelligence, il lui fut facile de faire ses études juridiques sans grande perte de temps. Il employa ses loisirs à s'exercer dans la maîtrise des hommes. Il n'était pas difficile, dans ces années de désolation spirituelle, de grouper autour de soi une phalange de jeunes gens désespérés. La guerre et l'infecte après-guerre allemandes avaient depuis longtemps porté un coup décisif à la conception du monde de la bourgeoisie. Les conventions étaient branlantes. Seul l'Etat ne le remarquait pas.

La confrérie de Kalahne, cependant, se distinguait d'autres groupements par l'originalité de son chef. Tous ses amis devaient s'engager à vivre sur le mode héroïque. Il décidait lui-même de ce qui était héroïque. Il leur interdit toute discussion avec les nouvelles tendances qui remuaient le pays depuis la Révolution. Il leur interdit toute exaltation romantique, qui s'extériorisait par exemple en ceci, qu'on ne voulait pas exercer de profession, préférant aller comme volontaire dans les combats de la Baltique, de la Haute-Silésie, chez les séparatistes du Palatinat, dans la Ruhr (1). Chaque membre était tenu d'occuper le poste qu'il pouvait atteindre dans l'Etat ou dans la vie économique et devait essayer de la remplacer ensuite par un poste plus influent.

Il arriva ainsi qu'à la fin de ses études et ayant obtenu le grade de docteur en droit, Kalahne accepta instantanément une offre de la ville de Siebenwasser, comme référendaire à la presse et secrétaire personnel du premier bourgmestre. Lorsqu'il apprit que c'était utile, il se fit aussi inscrire au parti social-démocrate.

Quant Kalahne débarqua à Siebenwasser il avait changé d'allure. Il se plia silencieusement, modestement, au caractère de ses supérieurs. Le premier mouvement de Prätorius, une antipathie physique pour ce pâle boîteux aux yeux de braise, avait bientôt cédé la place à une estime considérable pour la puissance de travail de son secrétaire. Personne ne savait comme Kalahne négocier entre les fractions politiques, trouver des compromis entre leurs exigences, personne ne savait rédiger les décisions du Conseil municipal, les procès-verbaux de séances avec autant d'adresse dans la présentation que ne le faisait ce bizarre fils de paysan de la Rauhe Alb.

Six mois après son entrée au service de la ville de Siebenwasser, Kalahne fut désigné comme membre permanent de la commission du théâtre et chargé d'y représenter le Conseil municipal. Trois mois plus tard, sur la proposition de Kalahne, Bringolf, qui n'était arrivé qu'à deux semestres de droit à Tübingen, d'où il avait passé comme jeune premier dans une de ces troupes ambulantes qui florissaient alors, pour devenir enfin un petit régisseur dans un théâtre de Basse-Rhénanie, Bringolf, donc, fut appelé à Siebenwasser comme intendant au Théâtre Municipal. Avant de s'engager vis-à-vis de la ville, il avait dû promettre à Kalahne de ne rien entreprendre sans son assentiment. Il le jura sur la loi de la confrérie. Kalahne assurait que dans peu d'années, cette loi trouverait sa réalisation.

L'intendance de Bringolf était placée sous une bonne étoile. A l'instigation de Kalahne on lui accorda une subvention plus grande qu'à ses prédécesseurs. Bringolf fonda aussitôt, sur le conseil de Kalahne, une Association des Amis du Théâtre Municipal. Les dames et les jeunes filles des hauts

FEUILLETON

fonctionnaires et des industriels avaient enfin la possibilité, dans des réunions bi-mensuelles, d'apporter leur obole à la culture allemande et, ce qui était l'essentiel pour Bringolf, les critiques dramatiques des trois journaux de Siebenwasser pouvaient lire leurs propres œuvres et sortir de leur tiroir les manuscrits qui y moisissaient depuis longtemps. Et quelle joie n'était-ce pas pour les membres de l'Association que de pouvoir, dans des articles sur Shaw, Kaiser, Brecht et Bronnen, prononcer publiquement leur jugement et par surcroît lire le lendemain dans la presse locale des réponses bien entendu approbatives. Sur le conseil de Kalahne, Bringolf mit ces réunions sous la devise : « Collaboration pratique à la construction de la culture allemande ». Le résultat fut que toute critique véritable de ses représentations au Théâtre Municipal devint impossible, puisqu'il n'y avait à peu près personne, s'intéressant à ces représentations, qui ne fût membre des « Amis du Théâtre Municipal ».

Kalahne avait fourni à Bringolf ce texte que l'intendant récitait par cœur au début de chaque séance : « Nous sommes une grande communauté spirituelle. C'est notre vie qui est traitée là, sur notre scène. Nous voulons être humbles devant la Vie et continuer silencieusement notre tâche comme serviteurs dans le temple de l'Art. »

En devenant le maître du Théâtre Municipal, Kalane s'était créé une forte position dans la société de Siebenwasser. Il fut partout loué et vénéré comme l'initiateur spirituel du théâtre. Ce que l'infirme n'aurait jamais conquis, la Muse l'obtenait. Kalahne commandait la vie spirituelle officielle de la ville.

Lorsqu'à la mort du vieux rédacteur, le feuilleton de l'**Informateur universel pour Siebenwasser et ses environs** devint libre, il fut facile à Kalahne de procurer la place à Schickedanz, qui venait de prendre ses grades à Heidelberg et qui était l'un des adeptes les plus dévoués de la Confrérie. Kalahne le consacra par serment à une mission importante : employer n'importe quelle ruse pour détruire la certitude de soi des classes dirigeantes, semer le doute partout où le doute était possible et avant tout se créer des collaborateurs parmi la jeunesse. Schickedanz n'était pas depuis trois semaines à Siebenwasser qu'il créa dans son journal un supplément intitulé « Parloir de la Jeunesse », librement ouvert à tous les jeunes gens pour des communications et réclamations de toute espèce. Le tirage augmentant fortement, l'éditeur, un imprimeur fort riche, toléra maint excès et maint écart.

Officiellement. Schickedanz devait éviter avec Kalahne tout commerce qui ne fût pas strictement de collègue à collègue. Il recevait ses instructions par l'intermédiaire d'un autre membre de la Confrérie.

Celui-ci lui défendait provisoirement toute polémique contre la social-démocratie : « ...Il importe qu'aujourd'hui et dans les années à venir tu ne parles, dans tes articles, que d'individus et jamais de partis politiques. Tu dois faire comme s'ils n'existaient pas. Ils disparaîtront d'autant plus rapidement. Insiste toujours sur ce fait que la vie ne nous est donnée qu'une fois et qu'elle culmine toujours dans le sentiment d'une victoire. Il ne faudra pas le dire explicitement, mais le montrer par des contes et des nouvelles que tu te procureras. L'instant de la victoire devra toujours y être un instant de bonheur total. C'est par ces récits que tu agiras le plus efficacement contre le présent, qui paraîtra d'autant plus insipide dans son train mesquin. Pas de polémique donc : des exemples. Il ne s'agit pas de purifier la raison, mais l'instinct. Une chasse au lion heureusement achevée vaut plus qu'un procès gagné. Il faudra toujours prouver par des exemples ceci : on ne triomphe que par l'audace, et non parce que l'on est dans son bon droit. C'est là qu'est la séparation entre nous et le passé. »

Le feuilleton de Schickedanz devint bientôt la lecture favorite de la jeunesse de Siebenwasser.

Tout de suite après l'interruption de sa tournée, Bringolf était allé chez Kalahne. La chambre était au premier étage d'une vieille maison, dans la rue des Tisserands. Bringolf, dans son complet d'été tout neuf, genre anglais, le visage bruni par le soleil qui avait causé son déficit, monta l'escalier étroit. Cela sentait l'oignon et le café réchauffé.

« Il n'a quand même pas besoin », pensa Bringolf, « d'habiter dans une boîte pareille. Un de ces dimanches je l'emmène en auto, comme ça il aura au moins l'odeur de la forêt dans les narines. »

Il arriva devant la porte. Il frappa. « Oui », répondit une voix.

Bringolf entra. Debout devant le miroir, Kalahne se rasait.

« Je sais déjà », dit-il, « assieds-toi. »

Et il continua à se racler le poil.

Bringolf s'assit. « Drôle de thurne », pensa-t-il.

Il n'y avait rien dans la pièce qu'un lit, une armoire, une table, une chaise et de quoi se laver.

— « Combien, le déficit ? » dit Kalahne, et il commença de se barbouiller une seconde fois.

— « Comment, tu sais déjà ? » demanda Bringolf.

— « J'ai demandé de combien était le déficit. »

— « Trois mille. Assez pour moi », marmonna Bringolf.

— « Tu peux jouer ici dans deux jours. »

Bringolf se leva : « Je ne comprends pas », dit-il.

— « Un mois à tes frais, jusqu'à l'ouverture officielle de la saison. »

— « Oui, mais... »

— « Si tu as une pièce qui prend, tu peux gagner deux fois ton déficit en quinze jours. Tu as une pièce ? »

— « Non. »

— « J'en ai une. »

Bringolf vit le corps étroit de Kalahne devant lui, les épaules étriquées, et la tête au-dessus, hors de proportion avec le corps. Le corps tout entier ne semblait qu'un appendice de cette tête.

Kalahne se lava le visage. En s'essuyant il dit :

— « **Le Joyeux vignoble** » fera scandale. »

— « Tu es fou », dit Bringolf, « comment puis-je risquer un scandale dans une ville aussi cléricale ? »

— « Tu peux », ricana Kalahne. « Les sociaux-démocrates défendront la pièce, à laquelle je ne tiens pas particulièrement d'ailleurs, et s'en serviront comme prétexte pour défendre la liberté de pensée. Ils ont de nouveau besoin d'une bonne campagne. La bourgeoisie y courra par amour du sensationnel et le Centre protestera si fort qu'il y aura un monde fou pour aller voir cette turpitude. Le scandale ne dépassera pas une protestation purement formelle. Car nos deux fractions les plus puissantes — le Centre et les Sociaux-démocrates — ont une fois de plus un marché à conclure. Ton déficit sera couvert si tu t'engages à verser à la Confrérie les deux tiers du bénéfice réalisé. »

— « Volontiers », dit Bringolf.

— « J'ai fait mettre Schickedanz au courant, il commencera le scandale dès la deuxième représentation.

— « C'est bon », dit Bringolf, « je fais dès aujourd'hui la demande pour ouvrir un mois à l'avance, sous ma propre régie. »

— « C'est déjà fait. »

Kalahne s'assit et frotta sa joue irritée contre la serviette.

— « Tu as ?... » cria Bringolf.

— « Oui, je me suis permis de mettre ton nom sous la demande », dit Kalahne. Il se leva, alla vers le réchaud et mit de l'eau à bouillir.

— « Je te remercie », dit Bringolf.

— « Tout est organisé — le scandale aussi. »

Kalahne laissa voir ses grandes dents. Bringolf alla vers la porte.

— « Tu ne veux pas boire du thé ? »

— « Merci, mais dis-moi, pourquoi te loges-tu si mal ? »

— « Il faut croire que je suis pauvre », répondit Kalahne.

Lorsque l'intendant Bringolf entra dans son bureau, le secrétaire lui tendit un paquet. Les rôles de la nouvelle pièce, dit-il. Bringolf arracha l'enveloppe. C'était *Le joyeux vignoble.*

Bringolf alla aussitôt au Café Adelmann. Il commença à lire la pièce. Après le premier acte, il avait déjà bu deux cafés. Il passa au cognac. La mise en scène serait d'une facilité enfantine. Tout ceci parlait par soi-même, se jouait tout seul. Mais presque à chaque mot, on sentait grandir le scandale. Il n'était pas possible que l'église laissât passer cela. Et les fonctionnaires ? Bringolf était content, ça, c'était du théâtre. Voilà ce qu'on devrait jouer aux paysans dans les villages, tonnerre de Dieu !...

Lorsque Bringolf revint au bureau vers 5 heures, il trouva une lettre du Conseil municipal sur sa table, qui disait : « Comme suite à votre demande du 16 août 1927, nous vous cédons le théâtre municipal en propre régie pour une durée d'un mois. Comme caution nous demandons le dépôt d'une somme de 2.000 marks. Ladite somme nous est parvenue par chèque tiré sur la Banque Populaire de la Ville et a été déposée par nous en mains sûres à la Caisse d'Epargne Municipale. Nous avons l'honneur de vous demander confirmation. »

Bringolf dicta la confirmation, signa le contrat avec l'administration du théâtre et écrivit sur le billet de répétitions : « Création du *Joyeux vignoble.* Répétition mardi 10 heures. L'intendant. »

Lorsqu'il rencontra Kalahne au Café Adelmann, le soir, il demanda : « A qui dois-je rendre les 2.000 marks de caution, si tout marche bien ? »

— « A Madame von Berg », dit Kalahne.

La première du *Joyeux vignoble* eut lieu le 5 septembre 1927 au théâtre de Siebenwasser. Par prudence, Bringolf avait auparavant mobilisé l'Association des Amis du Théâtre Municipal et y avait fait faire par le recteur Allwohn — avec lequel il avait passé la nuit précédente à boire — une conférence sur « le réalisme dans la poésie populaire allemande ». Il avait payé au recteur des honoraires secrets de 80 marks et lui avait fait espérer la création de son drame, *Attila.* La conférence fut publiée par les trois journaux de Siebenwasser. Seul Schickedanz la fit suivre d'un commentaire où on lisait que le réalisme n'avait aucun besoin d'être excusé, pourvu qu'il fût authentique, correspondant à la façon allemande d'être cru, et non une spéculation juive sur la grossièreté, ce qui équivaudrait à une corruption des instincts. « Schickedanz prend ses positions d'attaque », pensa Bringolf et le soir même il persuada le rédacteur du *Droit du Peuple* d'ouvrir une polémique pour protester contre l'introduction de l'idée raciale dans l'Art.

Le soir de la première, il n'y avait plus une place. L'Association des Amis du Théâtre Municipal était présente au complet. Au parterre les représentants des professions libérales, avocats et médecins, côtoyaient les hauts fonctionnaires et les sommités du négoce. Les galeries aussi étaient combles. L'enthousiasme théâtral des petites gens, employés, jeunes ouvriers de la Société pour la culture du peuple, lycéens des dernières classes, avait joué en plein.

Quelques minutes avant le lever du rideau, Schickedanz avait gagné sa place au deuxième rang du parquet. Il s'assit et fit semblant d'étudier le programme. Dans les groupes encore debout entre les fauteuils, il entendait souvent prononcer son nom. Une forte tension régnait, la salle était nerveuse.

Bringolf avait fait garnir les colonnes du parterre et des galeries de feuilles de vigne fraîchement coupées. Dans le foyer on avait dressé un gros tonneau. Mme von Berg habillée en vendangeuse, y servait le moût qui déjà fermentait un peu. Des rires, des conversations bruyantes résonnaient dans les couloirs. Schickedanz considérait son programme et ne bougeait pas.

Quand l'obscurité se fit et qu'après le deuxième coup de gong, le rideau se leva, Schickedanz respira, soulagé. La pénombre le rassurait.

Après les premières scènes on commença déjà à applaudir. Cela partit des galeries et gagna le parterre. Comme les gens sont faciles à avoir, pensa Schickedanz. Il s'efforça d'oublier son entourage déjà secoué d'un rire réfréné. Il regarda la scène. Rien à dire. Bringolf jouait là une chose alerte, et alertement. Après le second acte, Schickedanz pensa : une jolie farce, amusante. Et quand le rideau se releva Schickedanz se dit qu'il était ridicule, au fond, de faire de cette espèce de mouche folle un pesant éléphant. La pièce avait de l'humour, c'était incontestable. Et les scènes portaient. Sans doute, cela n'avait rien à voir avec cet art que Schickedanz admettait seul : la rigueur, l'exclusivité de Stefan George, son caractère héroïque, sa résistance contre une époque faible et efféminée — mais il aurait été stupide de ne pas voir ici l'humour populaire, le plaisant de la grosse farce et des situations comiques. Non, cela n'avait rien de la spéculation juive, c'était authentique. Toute la polémique qu'il avait commencée sur les indications de Kalahne était sans fondement. Sans doute, il s'agissait d'aider Bringolf, et il avait besoin d'un peu de scandale pour remplir la salle. C'était fait, mais comment espérer avec cela provoquer des controverses sur des idées générales ? Ne s'était-il pas lui-même surpris à rire à l'instant ? La pièce avait de la verve. Et comme elle passait bien la rampe ! La salle entière était déjà dans l'état d'une famille légèrement éméchée.

Quand enfin l'assesseur fut à plat ventre sur le fumier, le parquet perdit toute retenue. Les applaudissements grossirent jusqu'à l'ovation. Dans sa loge héréditaire, Mme von Berg se dressait en tablier bleu ciel et bonnet blanc.

« A bas les cagots, cria-t-elle, à bas les cagots. »

(1) Il y eut dans ces régions, en 1919 et 1920, des corps de volontaires, sortes de « corps francs », composés surtout d'anciens combattants qui ne retrouvaient pas leur place dans la vie civile. On les employa à réprimer les émeutes. Le plus fameux de ces corps fut la division Erhardt, dans les pays baltes. (N.d.T.)

A suivre.

Steven SPIELBERG

SUGARLAND EXPRESS

INSPIRE d'un fait divers survenu il y a quelques années aux Etats-Unis, ce film raconte les aventures brèves mais agitées d'un couple allant quérir dans la petite ville de Sugarland l'enfant que l'Assistance publique leur a retiré parce qu'ils avaient fait de la prison. Comme égarés dans la société américaine de leur temps, naïfs et généreux, inconscients des conséquences de leurs actes aux yeux d'une loi inflexible, obsédés par le désir de retrouver l'enfant, ils vont se laisser prendre dans un engrenage de faits qui les conduira à Sugarland mais aussi à la mort.

A travers cette histoire qui met face à face deux jeunes gens qualifiés de délinquants et de « petites ordures » par la bonne société et un chef de police suivi de toute une armada de policiers chasseurs d'hommes, ce sont quelques aspects de la société américaine qui reçoivent un éclairage brutal afin d'être mieux dénoncés : l'aveugle et absurde « justice » d'une loi qui retire un enfant à sa mère parce que celle-ci a fait de la prison pour des peccadilles ; les moyens policiers énormes et disproportionnés mis en œuvre pour rattraper des jeunes gens inoffensifs ; les quidams qui, parallèlement à la police, partent, armés de fusils, à la chasse à l'homme comme on va à la chasse au lapin de garenne ; et enfin toute cette police, prête à tuer pour empêcher les parents de reprendre leur enfant et laisser à la loi le dernier mot.

Dans cette société américaine aux dehors faussement libéraux, il n'y a pas de place pour les faibles, pour ces deux jeunes gens inconscients comme de grands gosses. Ce qui n'était pour eux qu'un moyen, dans une situation difficile, de trouver un véhicule et un chauffeur-otage capable de leur ouvrir la voie jusqu'à Sugarland, est pour la loi le crime des crimes : le kidnapping d'un policier qui met ses auteurs hors-la-loi et mérite la mort comme sanction. Et ni le policier kidnappé qui, à vivre quotidiennement avec le couple, finit par comprendre leur désarroi et se sentir solidaire, ni le chef de la police, qui dirige les opérations de poursuite tout en s'efforçant de trouver une solution qui satisfasse la loi sans détruire les jeunes gens, ne pourront empêcher l'issue dramatique de l'aventure. Car, pour être honnêtes, réguliers et capables de comprendre ce qui motive le comportement du couple, ils n'en sont pas moins pris dans l'engrenage. Ils en sont deux rouages et ne peuvent rien faire pour empêcher la machine policière de poursuivre son chemin et d'écraser avec une logique cruelle et inhumaine ceux qui ne veulent pas ou ne peuvent pas tenir compte de ses lois.

L.P.

Général IDI AMIN DADA

PRESIDENT de la République d'Ouganda depuis son coup d'Etat de 1972, le général Idi Amin Dada a souvent défrayé la chronique : c'est lui qui a chassé brusquement tous les Indiens que les Anglais avaient installés en Ouganda, qui a expliqué dans un télégramme au secrétaire de l'ONU que Hitler n'avait pas tué assez de Juifs.

C'est lui le personnage unique de ce reportage que le réalisateur présente comme un « autoportrait ». Même s'il ne s'agit pas vraiment d'une commande de Amin Dada, celui-ci s'est prêté au jeu avec une complaisance manifeste : il n'a pas été surpris par la caméra, il parle pour elle, agit pour elle, pour être vu et entendu, en se présentant sous ce qu'il pense être son meilleur jour.

Le résultat est plutôt inquiétant : car celui qui exerce une dictature féroce sur l'Ouganda apparaît comme un monument de mégalomanie, de mythomanie, de cynisme, en même temps que d'inculture, de naïveté, dont on ne sait jamais trop si elle est réelle ou feinte et due à un humour à froid.

Et tout le film laisse un double sentiment de malaise. D'abord parce que les outrances et les pitreries de Amin Dada, sa prétention, ses déclarations ridicules, sa façon de répondre aux questions gênantes par un rire énorme sont ponctuées par les rappels des effets de sa dictature (une séquence nous montre une série d'exécutions, une autre nous montre un ministre des Affaires étrangères dont on nous dit qu'il a été retrouvé une semaine plus tard dans le Nil). Ensuite parce que l'absence volontaire de commentaire laisse planer un doute tout au long du film sur le jugement du réalisateur sans doute tout prêt à attribuer le ridicule et l'odieux du personnage à la volonté d'un Africain d'imiter ses anciens maîtres. Pour toute décharge, le réalisateur conclut son film en disant qu' **« après un siècle de colonisation, Idi Amin Dada nous renvoie une image déformée de nous-mêmes. »**

On regrette un peu que, pour un public français, le réalisateur se contente de cette mince déclaration, car effectivement Barbet Schroeder nous montre en Amin Dada, au-delà des aspects « folkloriques » du personnage, le type même d'hommes et de régimes engendré par l'impérialisme dans ses anciennes colonies, qui allient à une démagogie outrancière une dictature féroce et qui ont remplacé, au nom du nationalisme et de la défense de leur Etat, l'oppression coloniale par une autre non moins sanglante.

Jacques LEMAIRE.

SÉLECTION TÉLÉVISION DE LA SEMAINE

L'émission Aujourd'hui Madame, **prévue pour le jeudi 27 avril, où l'invitée était notre camarade Arlette Laguiller, a été différée en raison des grèves et reportée au vendredi 5 juillet.**

Ne manquez pas ce vendredi 5 juillet, à 14 h 15, sur la deuxième chaîne, ce rendez-vous avec Arlette Laguiller.

Mardi 2 juillet

PREMIERE CHAINE (20 h 30) :

La France et les Français sous l'occupation (deuxième partie).

Une évocation de cette période à l'aide de documents d'époque.

DEUXIEME CHAINE (20 h 35) :

LES DOSSIERS DE L'ECRAN. Après la projection d'un film sur l'Australie des années 40 : **L'Australie, un continent sans hommes,** un débat qui risque d'être un peu académique.

Jeudi 4 juillet

DEUXIEME CHAINE (21 h 35) :

Afar ou la dérive des continents. Un film sur une expédition d'Haroun Tazieff, suivi d'un débat.

TROISIEME CHAINE (20 h 30) :

52, MAGAZINE DE GRAND REPORTAGE. Cette semaine, trois reportages sur la situation en Irlande, sur la guérilla en Guinée-Bissau et sur les relations entre l'Egypte, les USA et l'Angleterre.

SOLUTION DU PROBLEME PRECEDENT

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I	A	S	C	A	R	I	D	E	S
II	N	E	O	P	L	A	S	M	E
III	E	O	L	E		M			
IV	M	I		L	I	B	I	D	O
V	I	R		L	I	E	V	R	E
VI	E		C	E			R	A	D
VII		E	H		F	L	A	P	I
VIII	E	V	A	N	O	U	I		P
IX	L	E	I		S	T	E	L	E

Du sang sur les mains et des dollars plein les poches

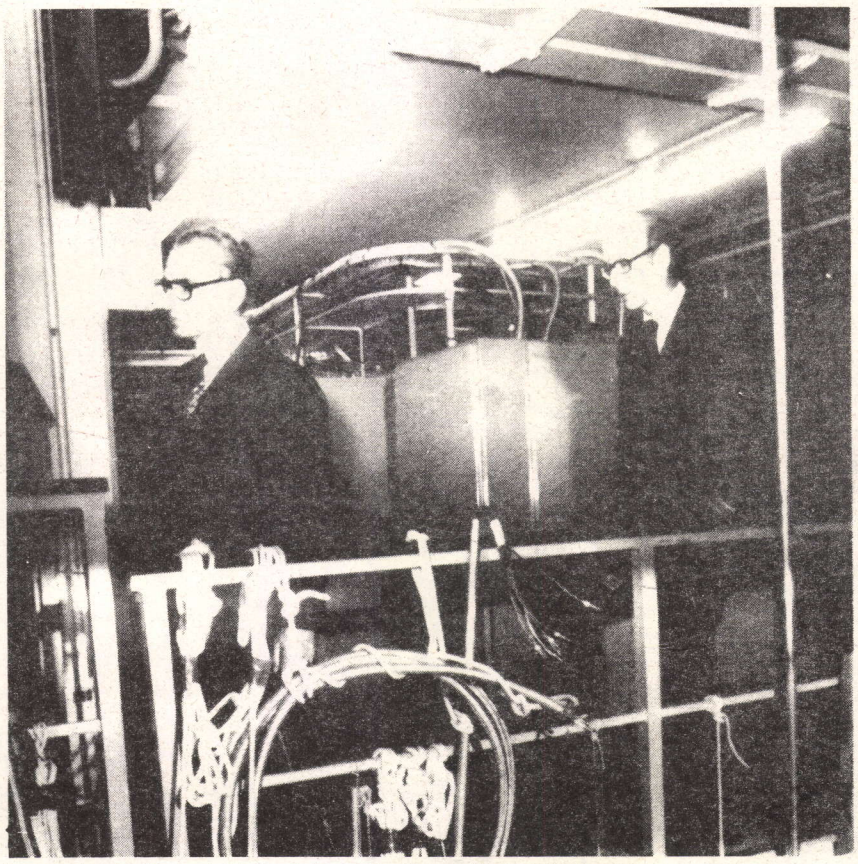

Le chah et Giscard visitent la centrale nucléaire de Saclay.

(Ph. A.F.P.)

La semaine dernière, le tout-Paris politique, financier et journalistique était aux petits soins pour le Chah et sa Chahbanou.

Un tel hôte a eu droit à tous les égards, tous les honneurs : Versailles aux chandelles pour le décorum, hélicoptère et bataillons de gendarmerie pour la sécurité, économistes, hauts fonctionnaires et grands patrons pour les affaires.

Car il s'agit bien de cela.

La sinistre crapule qui est à la tête d'une des plus sanglantes dictatures du monde est venue en France pour faire des affaires.

Les contrats passés tant avec l'Etat qu'avec les grands trusts français portent sur plus de 20 milliards de francs : centrales nucléaires, métro de Téhéran, gazoducs, et bien sûr des armes. Une vraie manne pour les capitalistes français.

Giscard, devant un client d'une valeur aussi sûre (1 milliard cash à la Banque de France), a mis au rancart ses velléités républicaines.

Le Chah fait peser sur le peuple iranien un régime dont la barbarie s'étale au grand jour. Un régime où règne en maître la police politique, la SAVAK, où la torture est érigée en moyen de gouvernement, où toute forme d'opposition est traquée et impitoyablement réprimée, où les exécutions capitales se succèdent.

Au moment où le Chah arrivait à Paris, le Parti Communiste Iranien annonçait la mort sous la torture d'un de ses dirigeants.

Mais qu'importe pour le gouvernement et les industriels français. La vie, le sang du peuple iranien ne pèsent pas lourd en face des dollars de leur oppresseur.

Le Chah est si sûr de sa force de persuasion qu'il n'éprouve même pas le besoin de cacher l'horreur de sa dictature. Il balaye les objections, les allusions timides de certains journalistes, en affirmant que chez lui, il n'y a aucun droit pour les traîtres. Et les traîtres, bien sûr, ce sont tous ceux qui osent relever la tête.

Alors Giscard s'incline devant Sa Majesté, ouvre son livre de comptes, et « apprécie l'immense tâche économique et sociale (!) qu'Elle a entreprise ».

Mais, au fait, Giscard candidat n'avait-il pas évoqué le rôle de la France, terre d'asile, de la France qui ne saurait encourager les régimes qui ont institutionnalisé la torture ?

Bast ! Le candidat n'avait pas encore les clés des coffres-forts de la Banque de France en mains. Alors les belles paroles s'envolent. Et on peut se demander si le Chah n'a pas obtenu, en prime, que le gouvernement français fasse la chasse aux groupes iraniens d'opposition émigrés en France.

Jacques LENOIR.

ETHIOPIE

ENCORE UNE FOIS L'ARMEE IMPOSE SES SOLUTIONS

Haïlé Sélassié.

Une nouvelle fois, l'armée éthiopienne est intervenue violemment dans la vie politique, pour manifester son mécontentement et faire pression sur le pouvoir impérial. Vendredi 28 juin, les forces armées prenaient en effet le contrôle des stations de radio et de l'aéroport d'Addis-Abeba, imposant qu'un texte de leur crû soit diffusé sur les ondes.

Ce nouvel épisode de l'intervention de l'armée éthiopienne fait suite à un conflit qui se poursuit depuis plusieurs mois avec un certain nombre de parlementaires. Ceux-ci demandaient la libération de certains membres de l'ancienne équipe gouvernementale, que l'armée détient en prison depuis plusieurs mois. Par le coup de force du 28 juin, celle-ci a voulu rappeler qu'elle est, en dernière analyse, toujours capable d'imposer ses solutions. En effet, elle exige le maintien en prison de ces anciens gouvernants, qu'elle considère comme responsables de la corruption qui règne en Ethiopie. Elle vient de signifier brutalement que ses exigences ne sont pas à discuter.

L'armée éthiopienne se refuse pourtant toujours, depuis des mois, à « franchir le Rubicon » et à prendre le pouvoir pour elle-même. Elle continue à respecter l'autorité du « Roi des Rois », empereur d'Ethiopie, Haïlé Sélassié. Elle ne s'en prend qu'à son entourage et au système politique, auxquels elle attribue toute la responsabilité des maux dont souffre l'Ethiopie.

Car l'Ethopie reste un des pays les plus retardataires d'Afrique. Une famine persistante sévit, suite à la sécheresse, sur une partie du territoire, et a déjà causé la mort, sans doute, de dizaines de milliers d'hommes, alors que l'administration impériale, corrompue et vénale, n'achemine même pas les quelques convois de vivres de secours qui lui parviennent. Dans ces conditions, comme dans bien des pays sous-développés, l'Armée se fait porteuse, contre les couches féodales au pouvoir, d'un certain nombre d'aspirations nationalistes bourgeoises, visant à sortir le pays du Moyen Age, à moderniser ses structures politiques pour tenter un certain développement économique. Et, dans le vide politique d'un pays comme l'Ethiopie, cette armée constitue sans doute le seul corps social un tant soit peu constitué, capable de faire passer dans les faits un certain nombre de ces revendications, et de briser la résistance des couches féodales qui règnent encore aujourd'hui sur l'Ethiopie.

Depuis quatre mois, l'armée éthiopienne intervient ainsi de plus en plus dans la vie politique, emprisonnant des ministres, exerçant des pressions incessantes sur le pouvoir impérial. En même temps, une agitation ouvrière et étudiante se développe, exprimant l'opposition populaire au vieux système pourri du « Roi des rois ». Et, face à cet effritement du pouvoir impérial, l'armée apparaît de plus en plus. comme le seul véritable arbitre de la situation. La logique de celle-ci ne peut que l'amener à renforcer ses pressions. Et si, cette fois encore, elle n'a pas « passé le Rubicon », elle vient en tout cas de franchir un nouveau pas dans sa direction.

André FRYS.